

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Faculté d'administration

Travail, heures travaillées et revenus : détermination de leur relation avec le
décrochage scolaire des jeunes du secondaire

par

Maryse Laplante

Mémoire présenté à la Faculté d'administration

en vue de l'obtention du grade de

Maître ès Sciences (M.Sc.)

Maîtrise en économie

Avril 2015

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Faculté d'administration

Travail, heures travaillées et revenus : détermination de leur influence sur le décrochage scolaire des jeunes du secondaire.

Maryse Laplante

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Mme Valérie Vierstraete Directrice de recherche

Mme Kim Lehrer Lectrice

M. Messan Agbaglah Lecteur

Mémoire accepté le _____

SOMMAIRE

Au Canada, les dépenses que fait chaque province en éducation sont considérées comme un investissement. L'éducation de base, c'est-à-dire le niveau primaire et secondaire, est gratuite pour tous les canadiens. L'éducation est financée par les impôts des contribuables. Les outils dont un adulte a généralement besoin au cours de sa vie y sont enseignés. L'acquisition de ces outils est le premier échelon à passer pour se tourner ensuite soit vers un travail à la suite de l'obtention du diplôme d'études secondaires, qui est obligatoire, soit vers l'obtention de diplômes d'études supérieures. Cependant, plusieurs élèves boudent les études de niveau secondaire et se retrouvent en dehors de l'école, avec ou sans emploi, avant d'avoir obtenu le diplôme d'études secondaires. Ces jeunes se retrouvent ainsi dans une situation handicapante. S'ils ne reviennent pas sur leur décision de quitter l'école, il sera plus difficile ensuite pour eux de trouver un emploi, puisque presque toutes les entreprises et tous les paliers de gouvernement exigent au minimum le diplôme d'études secondaires pour engager un individu. S'ils trouvent un emploi, ils seront quand même dans une situation difficile vu la précarité d'emploi pour les « sans diplôme », étant donné que sa situation d'emploi est soumise entre autres, aux aléas des difficultés macroéconomiques qui peuvent arriver.

Plusieurs chercheurs ont tenté de trouver ce qui faisait en sorte que des jeunes décident de décrocher. Le travail que font les jeunes durant l'année scolaire a souvent été pointé du doigt comme étant un facteur aggravant. Depuis plusieurs années, de plus en plus de jeunes travaillent. Cet « aspect travail » a été analysé de différentes façons par les chercheurs, et surtout chez des jeunes qui en sont à leurs dernières années de leurs études secondaires. Notre approche consiste plutôt à vérifier l'importance du travail pour les jeunes de 14 et 15 ans. Comme ils sont de plus en plus jeunes à travailler durant l'année scolaire, nous voulons analyser s'il existe un lien entre le décrochage et le travail. À l'image des résultats obtenus des autres chercheurs, nous ne pouvons arriver à établir une relation directe avec le décrochage.

REMERCIEMENTS

Je remercie d'abord ma directrice, Mme Valérie Vierstraete, pour sa grande disponibilité et son immense patience à mon égard. Sans elle, ce projet de recherche n'aurait jamais vu le jour.

Je remercie également mes deux lecteurs pour leur temps et leurs conseils précieux, Mme Kim Lehrer et M. Messan Agbaglah.

J'ajoute également que les analyses contenues dans ce texte ont été réalisées au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), membre du Réseau canadien des centres de données de recherche (RCCDR). Les activités du CIQSS sont rendues possibles grâce à l'appui financier du CRSHC, des IRSC, de la FCI, de Statistique Canada, du FRQSC ainsi que de l'ensemble des universités québécoises qui participent à leur financement. Les idées exprimées dans ce texte sont celles des auteurs et non celles des partenaires financiers.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	3
REMERCIEMENTS	4
LISTE DES ABRÉVIATIONS	7
LISTE DES TABLEAUX	8
LISTE DES FIGURES	10
INTRODUCTION	11
PREMIER CHAPITRE – CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ÉDUCATION ET DU TRAVAIL DES JEUNES AU CANADA	16
1. SURVOL HISTORIQUE	16
2. RÈGLES RÉGISSANT LE TRAVAIL DES ENFANTS	18
3. LA RÉMUNÉRATION	19
4. LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE	20
DEUXIÈME CHAPITRE - REVUE DE LITTÉRATURE	23
TROISIÈME CHAPITRE - MÉTHODOLOGIE	29
QUATRIÈME CHAPITRE - DESCRIPTION DES DONNÉES	32
1. L'ENQUÊTE	32
2. LE DÉCROCHAGE	35
3. LES HEURES TRAVAILLÉES PAR LES JEUNES	37
4. LES TYPES DE TRAVAIL	40
5. TRAVAIL D'ÉTÉ	42
6. LE CALCUL DES REVENUS GAGNÉS DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE	43
7. DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA FAMILLE	45
8. NIVEAU SCOLAIRE DE LA PMR ET DE SON CONJOINT	46
9. NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES DE LA PMR	48
10. REVENUS DES MÉNAGES	49
11. L'ÉCOLE ET LES AMIS	50
12. LE DÉCROCHAGE ET LES VARIABLES DÉMOGRAPHIQUES	59

CINQUIÈME CHAPITRE - LES RÉSULTATS	61
1. VARIABLE D'INTÉRÊT	61
2. VARIABLE DE CONTRÔLE	62
2.1 Les variables démographiques	63
2.2 Les variables relatives à l'école	65
2.3 Les variables familiales	67
2.4 Les variables concernant les amis	70
2.5 Revenu familial	71
3. LES RÉGRESSIONS	72
4. LES TYPES DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉS À UN TAUX DIFFÉRENT DU SALAIRE MINIMUM	77
5. PROCESSUS	78
6. LIMITES DES RÉSULTATS	80
6.1 Le nombre de décrocheurs	80
6.2 Les variables instrumentales	81
CONCLUSION	83
BIBLIOGRAPHIE	85
ANNEXE – RÉGRESSION DES VARIABLES RELATIVES À LA FAMILLE SUR LA VARIABLE DÉPENDANTE DE DÉCROCHAGE	88

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ELNEJ	Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes
EPA	Enquête sur la population active
DPE	Développement de la petite enfance
PMR	Personne la mieux renseignée
MCO	Moindres carrés ordinaires
ES	Enquête auprès des sortants
ESS	Enquête de suivi auprès des sortants
RHDC	Ressources humaines et Développement des compétences Canada
EJET	Enquête sur les jeunes en transition
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Nombre d'heures travaillées durant l'année scolaire et décrochage	39
Tableau 2	Type de travail durant l'année scolaire et décrochage	41
Tableau 3	Type de travail d'été et décrochage	43
Tableau 4	Revenus gagnés par les jeunes durant l'année scolaire et décrochage	45
Tableau 5	Niveau de scolarité de la PMR et décrochage	47
Tableau 6	Niveau de scolarité du conjoint de la PMR et décrochage	47
Tableau 7	Heures travaillées de la PMR et décrochage	48
Tableau 8	Revenus familiaux et décrochage	48
Tableau 9	Auto-appréciation des jeunes de leur rendement scolaire et décrochage	51
Tableau 10	Appréciation de l'école de la part des jeunes et décrochage	52
Tableau 11	Sentiment d'appartenance des jeunes à l'école et décrochage	54
Tableau 12	Importance des amis à l'école et décrochage	55
Tableau 13	Importance d'avoir de bonnes notes et décrochage	55
Tableau 14	Importance des activités parascolaires et décrochage	56
Tableau 15	Avoir des amis qui travaillent et décrochage	57
Tableau 16	Avoir des amis qui boivent de l'alcool et décrochage	58
Tableau 17	Avoir des amis qui fument des cigarettes et décrochage	58
Tableau 18	Régression des variables démographiques sur la variable dépendante de décrochage	64
Tableau 19	Régression des variables relatives à l'école sur la variable dépendante de décrochage	65
Tableau 20	Régression des variables relatives à la famille sur la variable dépendante de décrochage	88
Tableau 21	Régression des variables relatives aux amis sur la variable dépendante de décrochage	70
Tableau 22	Régression de la variable revenu familial sur la variable dépendante de décrochage	72
Tableau 23	Régression de la variable « Travail » avec les variables de contrôle	73
Tableau 24	Régression des variables d'heures et de lieux de travail avec les variables de contrôle	74

Tableau 25	Régression des variables de revenus durant l'année scolaire et de lieux de travail avec les variables de contrôle	75
------------	---	----

LISTE DES FIGURES

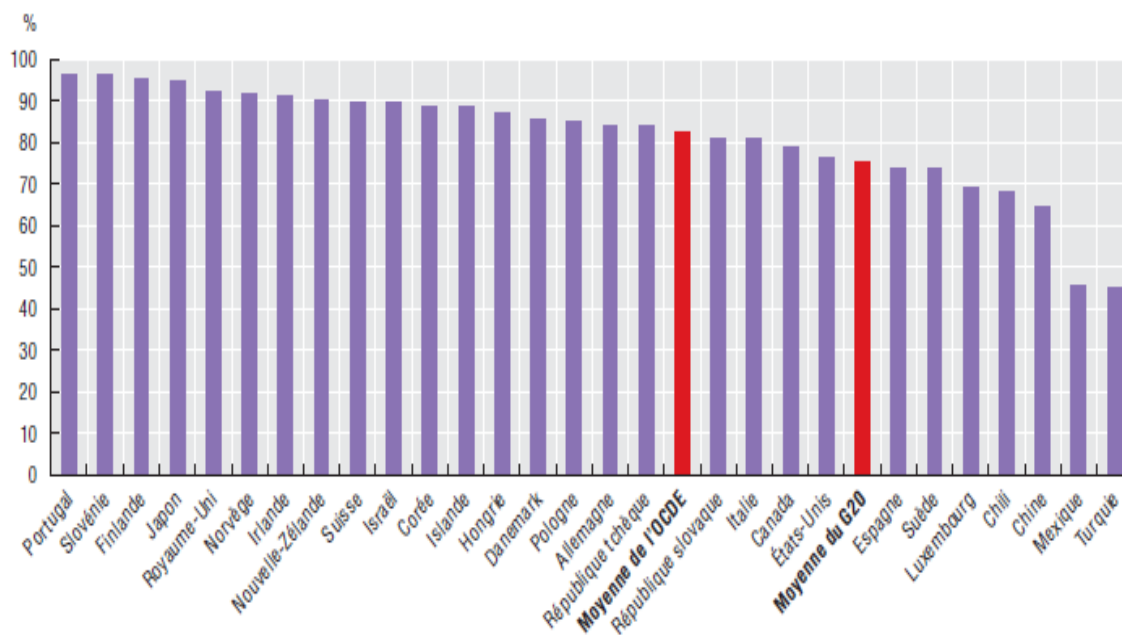
Figure 1	Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (2009)	12
Figure 2	Système d'éducation au Canada	22
Figure 3	Âge des enfants à chaque cycle, cohorte initiale et cohorte du Développement de la Petite Enfance (DPE)	33
Figure 4	Taux d'emploi pendant l'année scolaire des étudiants à temps plein, selon le groupe d'âge, Canada, 1976-1977 à 2004-2005	40

INTRODUCTION

L'éducation est un processus d'acquisition de connaissances, permettant de développer le raisonnement et le jugement. Un des grands rôles que joue l'éducation dans une société est de préparer les enfants à la vie d'adulte. Au Canada, nous nous sommes dotés d'un système d'éducation élaboré, afin que celle-ci ne se fasse plus uniquement par la transmission de connaissances intergénérationnelles, mais bien sous une forme qui permette à l'enfant de comprendre le monde extérieur et de vivre à l'intérieur de celui-ci, dans le but d'acquérir les outils nécessaires à la continuité de son évolution. Ainsi, plusieurs paliers ont été mis en place au fil des ans dans chaque province, enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, afin de permettre la réalisation de nos objectifs d'éducation. Cependant, malgré tout le soin apporté à l'élaboration de notre système d'éducation, certaines failles apparaissent. Motivés par diverses raisons, certains jeunes décident de quitter prématurément les études, sans avoir obtenu le minimum exigé par la loi dans la plupart des provinces, c'est-à-dire le diplôme d'études secondaires. Ils sont donc décrocheurs parce qu'ils quittent l'école secondaire avant d'avoir atteint l'âge obligatoire de fréquentation scolaire, 16 ans pour la plupart des provinces, et qu'ils n'ont pas obtenu leurs diplômes d'études secondaires.

Selon Moulin *et al.* (2014), les États-Unis auraient diffusé chez eux et ensuite au Canada anglophone, leurs préoccupations à propos du décrochage scolaire dans les années 1960. Après une accalmie dans les années 1970, cette problématique réapparaît dans les années 1980 et conduit à la mise en place aux États-Unis d'un système pour amasser des données la concernant. Au Québec et en France, la notion de décrochage se présente plutôt vers le milieu des années 1990. Toujours selon Moulin *et al.* (2014), l'internationalisation du décrochage a amené l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) à ajouter la mesure du décrochage scolaire à son système de données éducatives. Ce qui fait qu'aujourd'hui, nous sommes témoins et observateurs de l'évolution des indicateurs en éducation de

plusieurs pays dans le monde. Selon l'OCDE (*Regards sur l'éducation*, 2011), en moyenne, depuis 1995, le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires a augmenté de 8 points de pourcentage dans ses pays membres (pour les pays disposant de données comparables). Le Canada se positionne tout juste au-dessus des États-Unis et de la moyenne des pays du G20, frôlant les 80%, mais demeure à plus ou moins 10 points de pourcentage derrière le Japon, le Royaume-Uni, la Norvège, l'Irlande entre autres, où les taux d'obtention du diplôme égalent ou dépassent les 90%. Le graphique qui suit, figure 1, montre le rapport entre l'effectif d'une population et l'ensemble des diplômés au cours de 2009.



OCDE (2011), *Regards sur l'éducation 2011 : Panorama*, Éditions OCDE.

<http://dx.doi.org/10.1787/eag_highlights-2011-fr>.

Figure 1 - Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (2009)

Au Canada, pour chacune des 10 provinces, il y a obligation de fréquentation scolaire pour les jeunes de 6 à 16 ans, avec quelques nuances d'application propres à chaque province. Une définition claire du décrochage scolaire s'impose, afin de bien identifier les enjeux.

Selon le Conseil des Ministres de l'Éducation du Canada et le Ministère de l'Éducation du Québec, au niveau canadien et provincial, le décrochage est l'abandon des études au niveau secondaire, rarement fait au niveau primaire, avant un certain âge fixé par les provinces, 16 ans pour la plupart, sans que le diplôme d'études secondaires n'ait été obtenu. Au Québec, par exemple, la Loi sur l'instruction publique oblige un jeune à fréquenter l'école jusqu'au dernier jour du calendrier scolaire de l'année en cours pendant laquelle il a eu 16 ans. Donc, un jeune dont l'anniversaire est le premier octobre par exemple, doit aller en cours jusqu'en juin de l'année civile suivante, s'il n'a pas obtenu son diplôme.

Dans l'éventualité où un jeune quitte l'école avant d'avoir terminé l'année scolaire de son seizième anniversaire et n'a pas obtenu son diplôme d'études secondaires, il est considéré comme étant un décrocheur. Mais si le jeune quitte avant 16 ans avec son diplôme, il n'est pas considéré légalement comme un décrocheur. C'est ainsi que nous utiliserons l'expression décrochage scolaire.

C'est ce qui fait la différence entre le décrochage et l'abandon des études. Le décrochage est directement lié à la fréquentation obligatoire de l'école. L'abandon des études est plutôt l'expression utilisée dans le cas où un individu cesse d'aller à l'école au niveau collégial ou universitaire par exemple, où il n'y a pas d'obligation scolaire comme pour le niveau secondaire.

Tant dans le secteur public que dans la plupart des entreprises du secteur privé, les employeurs exigent de leurs employés qu'ils détiennent un diplôme d'études secondaires. Selon des recherches menées par le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec, les décrocheurs font ainsi face à une précarité d'emploi. Ils accèdent souvent à des emplois moins bien rémunérés, et gravissent aussi plus lentement l'échelle salariale, causant un appauvrissement des individus. Ne détenant pas de diplôme, l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes en est affectée, n'aidant en

rien leur évolution dans le monde du travail. Aussi, certains chercheurs¹, comme Gingras, Bowlby et Robertson (2000), ont trouvé que les décrocheurs ont plus de difficultés à maintenir une bonne santé générale et ont également un taux de criminalité plus élevé.

Face aux conséquences négatives du décrochage scolaire et sachant que le travail prend une part de plus en plus grande dans l'emploi du temps des jeunes, mentionné entre autre par Sunter D. (1993), il devient important de statuer sur l'existence ou non de liens significatifs entre le travail et les études, et éventuellement de décider s'il y a lieu de légiférer en cette matière. Des chercheurs ont mis leurs efforts à essayer de comprendre pourquoi certains jeunes ont décroché. Ils ont trouvé des liens significatifs entre l'éducation des parents et le décrochage scolaire, ou entre le revenu familial et le décrochage. Or, après avoir analysé le travail que font les jeunes durant leurs études, les chercheurs ne sont pas arrivés de façon unanime à trouver un lien significatif entre ce travail et le décrochage scolaire. Donc, nous tenterons de déterminer si le travail, les heures travaillées et les revenus gagnés ont un lien avec le décrochage scolaire des jeunes du secondaire au Canada.

Dans notre étude, nous nous concentrons sur les jeunes de 14 et 15 ans pour deux raisons principalement. D'abord, la base de données utilisée contenait des informations concernant le décrochage scolaire uniquement pour des jeunes de 14 et 15 ans, selon la définition légale du décrochage. Deuxièmement, nous sommes d'avis, comme Gilbert *et al.* (1993), que le décrochage est un processus décisionnel par lequel certains jeunes passent. En concentrant notre analyse sur des jeunes de cet âge, nous considérons analyser une partie du processus, plutôt que d'analyser la décision finale à un âge plus avancé. Notre objectif est de statuer sur la présence ou l'absence de lien entre le travail que font les jeunes durant leurs années d'études et le décrochage scolaire. Nous analyserons le travail que font les jeunes et

¹ Cette information sera appuyée dans la revue de littérature.

conséquemment l'argent gagné, tout en contrôlant par des variables reconnues comme étant significatives quant à la persévérance scolaire des jeunes.

La structure du mémoire se décline ainsi. Nous commençons par définir le cadre institutionnel de l'éducation et du travail des jeunes au Canada. Viennent ensuite une revue de littérature, la description de la méthodologie et des données, et enfin une section expliquant les résultats et la conclusion.

PREMIER CHAPITRE

CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ÉDUCATION ET DU TRAVAIL DES JEUNES AU CANADA

1. SURVOL HISTORIQUE

L'information contenue dans cette section provient de l'Encyclopédie Canadienne. Ainsi, sous la Loi constitutionnelle de 1867, et dans le cadre du système fédéral de partage des pouvoirs, le gouvernement canadien a établi que chaque province et chaque territoire pourra se doter d'un ministère de l'éducation, qui sera responsable de l'ensemble du processus d'éducation de chacun de ses citoyens.

Mais l'établissement d'un tel système scolaire dans chacune des provinces prend du temps. En attendant, l'éducation des enfants continue de se faire par le transfert de connaissances à travers les générations. Au début du 19^{ième} siècle, l'apport de chaque membre de la famille à la main d'œuvre est très important et, surtout dans les zones rurales, les gens ne savent pour la plupart, ni lire et ni écrire. L'immigration respective de chaque province et les conditions dans lesquelles elle se fait modulent le développement économique d'est en ouest du Canada.

Au cours du 19^{ième} siècle, avec le développement économique viennent les villes, les routes et éventuellement le besoin de main d'œuvre. Les familles commencent à considérer leurs ressources versus le nombre d'enfants qu'elles ont et la précarité de leur avenir. Beaucoup de parents commencent à limiter leur nombre d'enfants, sauf au Québec où la population résiste encore à ce changement. Un plus grand nombre d'enfants par famille va à l'école, et pour un plus grand nombre d'années également. Lentement et doucement l'éducation prend une place de plus en plus importante, parallèlement au fait que les enfants travaillent de moins en moins. Chaque province voit à l'établissement de la scolarité obligatoire sur son territoire, allant même jusqu'à utiliser des arguments punitifs pour contraindre les parents à

envoyer leurs enfants à l'école. Les âges obligatoires et leurs dates d'établissement varient d'une province à une autre.

Dans les provinces majoritairement anglophones, le gouvernement britannique, dans le but de promouvoir ses coutumes et le protestantisme s'intéresse de plus en plus à l'éducation. Déjà à cette époque les politiciens, les hommes d'église et les éducateurs discutent du financement et du contrôle de l'éducation, en plus de son intégration à travers la population. Certains Canadiens, plus privilégiés, sont témoins de la prospérité et du développement économique plus importants aux États-Unis, et observent le développement de leur système scolaire.

Les québécois quant à eux accordent en général moins d'importance à la scolarisation, utilisent beaucoup moins les méthodes de contraception et les jeunes vont moins à l'école. À partir de 1960 seulement le gouvernement québécois, suite à d'importantes commissions d'enquête dont la Rapport Parent, décide d'investir en modernisant son système scolaire au complet dans le but ultime d'améliorer l'éducation des francophones et éventuellement d'en faire des travailleurs qualifiés. La suprématie de l'Église catholique dans la scolarisation de la population est repoussée pour laisser place à une prise en charge gouvernementale. Ces changements sont au cœur de ce que l'on appelle la Révolution tranquille du Québec et la population du Québec soutient ce mouvement. Aujourd'hui, l'éducation au Québec se rapproche de l'éducation du reste du Canada.

Évidemment, les différences historiques de chacune des provinces font en sorte que les décisions prises concernant l'éducation des jeunes varient d'une province à une autre. La langue, la religion, les conditions économiques et sociales impliquent qu'au niveau du travail des jeunes, il y a également des disparités entre les provinces. Lors de l'immigration, le travail de chaque membre de la famille contribue à enraciner plus rapidement cette dernière sur le nouveau territoire. Au fur et à mesure que la société se construit, des règles s'installent. L'éducation et le travail des

enfants évoluent. Évidemment, les parents doivent dégager les enfants de leur obligation de travailler pour leur permettre d'aller à l'école. Toutes les provinces sont passées par ce processus, chacune à sa façon.

2. RÈGLES RÉGISSANT LE TRAVAIL DES ENFANTS

Les informations contenues dans cette section proviennent d'une étude comparative des normes de travail concernant les jeunes de chacune des provinces du Canada, préparé par le Ministère du Travail du Québec.

En premier lieu, comme il y a obligation de fréquentation scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans pour toutes les provinces, il est interdit de travailler durant les heures de cours. En Ontario et au Nouveau-Brunswick l'âge obligatoire de fréquentation scolaire est 18 ans.

Au niveau du Canada, de façon générale, il est permis de travailler à partir de 17 ans, à moins qu'il n'y ait obligation de fréquentation scolaire dans la province où réside l'adolescent.

En dehors des heures de cours, presque toutes les provinces ont des règlements de travail distincts pour les moins de 16 ans. Les jeunes ne peuvent être apprentis dans des métiers désignés. C'est le cas au Québec, en Saskatchewan, à Terre-Neuve, en Alberta, au Manitoba, au Nouveau Brunswick et en Nouvelle-Écosse. En général, on interdit aux jeunes de travailler dans des endroits ou des métiers qui pourraient être potentiellement dangereux pour leur santé, ou malsain pour leur bien-être, leur moralité ou leur développement physique. Au Nouveau-Brunswick, les moins de 16 ans doivent détenir un permis du Ministre du Travail pour pouvoir travailler.

En Nouvelle Écosse, les moins de 14 ans sont interdits de travailler dans des entreprises industrielles ainsi qu'à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick et en Ontario, où les jeunes ne peuvent travailler à moins de restrictions protégeant leur santé. À Terre-Neuve, les jeunes de 12 à 14 ans peuvent faire de petits travaux, selon certaines heures et doivent détenir une permission de leurs parents. Même chose pour les jeunes de 12 à 15 ans en Alberta, sans avoir besoin de permis parental toutefois.

En Ontario, les moins de 15 ans ne peuvent travailler dans une usine, et en Colombie-Britannique les jeunes doivent détenir un permis de travail, en fonction du travail qu'ils veulent occuper.

Toujours en Ontario, les moins de 18 ans ne sont pas admis dans les mines, les exploitations forestières et les sites de construction. Même chose pour les jeunes de la majorité des provinces, et au Nouveau-Brunswick par exemple, il y a interdiction d'opérer une machine à rayon X.

Notre étude porte sur les jeunes de 14 et 15 ans. Évidemment, ces règles sur le travail des jeunes ont une influence directe sur eux, à deux niveaux. Premièrement, le type de travail qu'un jeune peut faire est limité. Dans plusieurs régions du Canada, le travail qu'effectuent les jeunes est considéré comme étant un ensemble de petits travaux. Les enfants peuvent faire par exemple du gardiennage, de la tonte de pelouse, travailler dans l'entreprise familiale, être camelot, messenger ou bien faire du ménage. Aussi, dans toutes les provinces, il y a obligation de fréquentation scolaire pour les jeunes de cet âge. Donc, leur offre de travail doit se faire à l'extérieur des heures de classe et à l'intérieur de certaines heures, ce qui impose un couvre-feu dans certaines provinces. Ceci contraint par le fait même le type de travail qu'ils peuvent accomplir.

3. LA RÉMUNÉRATION

Évidemment, la majorité des enfants gagnent un revenu de ces heures travaillées. En général au Canada, la plupart des types de travail que font les jeunes sont rémunérés au salaire minimum. Le salaire minimum est le salaire le plus bas auquel un employeur peut rémunérer un travailleur pour la réalisation de son travail. Travailler dans un restaurant, un magasin, une entreprise de service ou un hôpital est rémunéré au salaire minimum. En revanche, travailler à faire différents petits travaux paie moins, dans la majorité des cas, que le salaire minimum, comme tondre la pelouse par exemple. Aucune loi ne régit le traitement de ce type de travail, selon le Programme du travail du gouvernement du Canada. Chaque petit travail conditionne la rémunération dont il fera l'objet à partir de ses particularités qui lui sont propres.

Par contre, le salaire minimum n'est pas nécessairement le même pour tous. Chaque province s'est dotée d'un système gouvernemental et social pour établir son propre salaire minimum. En Ontario ou en Nouvelle-Écosse par exemple, selon le Programme du travail du gouvernement du Canada, le salaire minimum est légèrement plus bas pour les jeunes de moins de 18 ans.

4. LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

La figure 2 des systèmes d'éducation du Canada ci-dessous schématise le processus d'éducation dans chaque province. Le secondaire est d'une durée de six ans pour la plupart des provinces, sauf pour le Québec où il est d'une durée de cinq ans. Avec les exceptions de la Nouvelle-Écosse, où le primaire et le secondaire totalisent treize ans d'étude, et le Québec, où le total est plutôt de onze ans, dans toutes les autres provinces, le primaire et le secondaire représentent douze années d'études obligatoires. Pour toutes les provinces sans exception, la réussite des études

secondaires est marquée par l'obtention, obligatoire, du diplôme d'études secondaires.

La suite des études se passe soit à l'université ou au collège pour toutes les provinces, sauf pour le Québec où les étudiants doivent passer par le collège (cégep) d'abord pour aller à l'université.

La conciliation travail et école est une réalité à laquelle font face les élèves du Canada, mais comme la fréquentation scolaire est obligatoire jusqu'à 16 ans pour la plupart des jeunes canadiens et que l'obtention du diplôme d'études secondaires est également obligatoire, l'école doit demeurer la priorité pour les jeunes, selon chacun des Ministères de l'éducation des provinces. La revue de littérature qui suit témoigne de l'effet ambiguë du travail sur la persévérance scolaire.

Les systèmes d'éducation du Canada

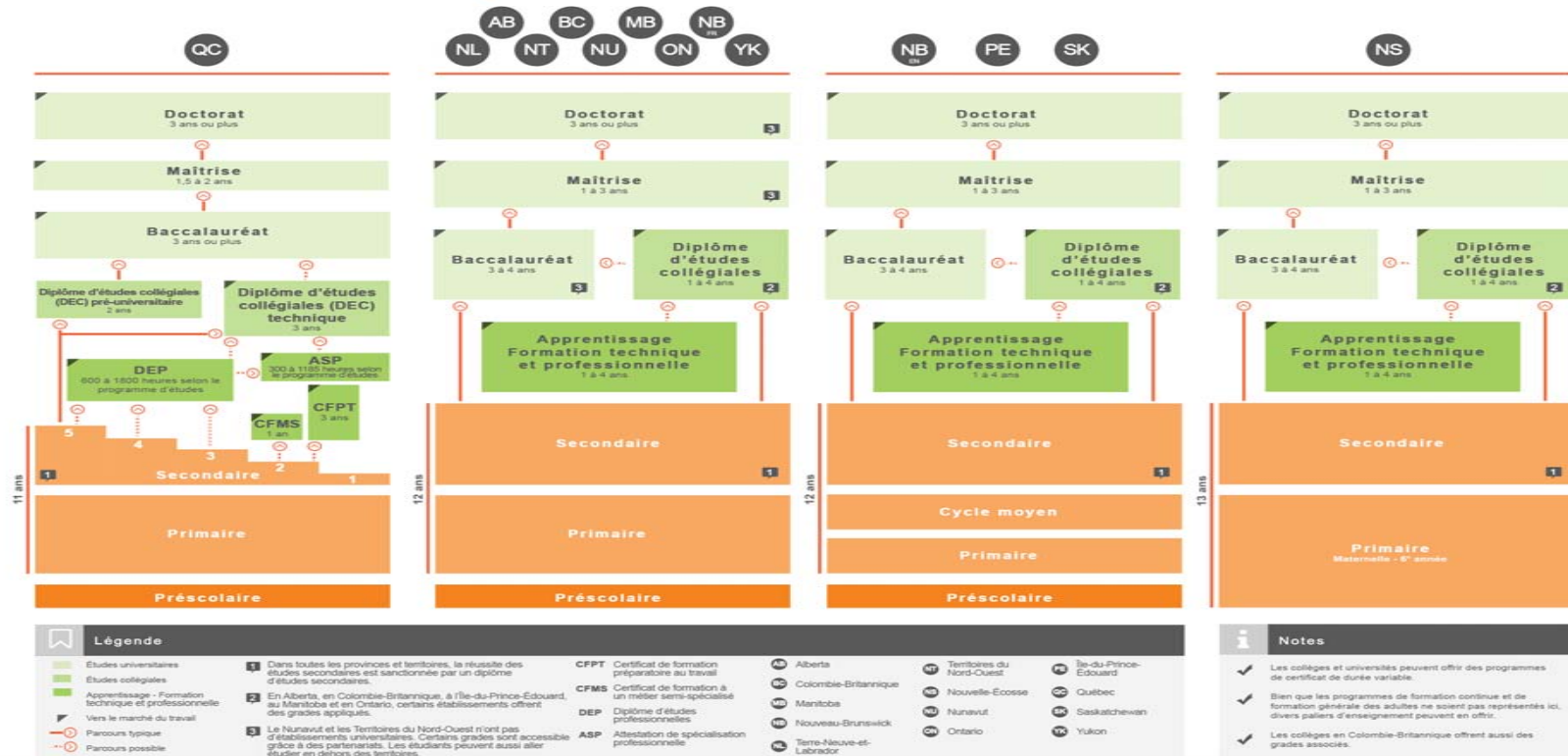


Figure 2. Système d'éducation au Canada. Gouvernement du Canada (s.d.). *Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux*. Site téléaccessible à l'adresse <<http://www.cicic.ca/1044/Diplomes-d-etudes.canada>>. Consulté le 16 janvier 2015.

DEUXIÈME CHAPITRE

REVUE DE LITTÉRATURE

Il est intéressant de consulter des recherches faites antérieurement à notre étude et de constater que le sujet du décrochage scolaire est riche d'avis différents. Manifestement, le sujet suscite beaucoup d'attention et autant de théories et de résultats de recherche.

D'abord, en introduction dans notre recherche, nous avons mentionné des conséquences possibles au décrochage des jeunes, tel un taux de criminalité plus élevé parmi eux. Pour appuyer notre information, mentionnons l'étude de Gingras, Bowlby et Robertson (2000) au Canada, qui ont trouvé que 12% des décrocheurs contre 3% des diplômés, pendant leur dernière année d'études secondaires, ont fait des actes répréhensibles par la loi. En plus des actes criminels, les décrocheurs avaient une plus grande consommation d'alcool, de drogue douce mais aussi de drogues dures, comparativement aux diplômés. De la même façon, une autre conséquence néfaste pour les décrocheurs est de faire face à des problèmes de santé plus nombreux. En consultant les études de Haveman et Wolfe (1984) et de Hankivsky (2008), nous constatons qu'ils se sont attardés à valider les externalités négatives du décrochage et qu'ils ont établi une liste de répercussions positives de l'éducation, comprenant entre autres une meilleure santé et une meilleure longévité en santé, un taux de criminalité moins élevé, une meilleure efficacité dans les choix de consommation et une plus grande indépendance économique pour ceux qui avaient terminé leurs études secondaires.

L'unanimité parmi les chercheurs concernant les conséquences de l'influence du travail durant l'année scolaire sur la persévérance scolaire des jeunes ne fait pas légion. Chaque étude comporte un ou des aspects particuliers qui font en sorte que les résultats sont parfois difficilement comparables. Campolieti *et al.* (2009) ont évalué huit impacts possibles se rapportant au salaire, à l'emploi et l'accumulation de

connaissances des jeunes du secondaire du Canada lorsqu'ils décrochent. Ils ont trouvé que les décrocheurs ont un salaire et des avantages liés à l'emploi moins intéressants, et que l'accumulation de connaissances était moins importante tout au long de la vie. Parent (2006) quant à lui a constaté que le travail durant les études secondaires au Canada augmentait la probabilité de décrochage mais avait peu d'effet sur la rémunération à venir. Campolieti *et al.* (2009) proposent, entre autres, l'augmentation de l'âge minimal de fréquentation obligatoire, une aide financière plus élaborée, une plus grande accessibilité à l'école secondaire et postsecondaire, et l'élaboration de formations professionnelles supplémentaires. Autant d'incitatifs ayant pour but de diminuer le décrochage scolaire et d'inciter les jeunes à terminer leur études secondaires et poursuivre des études post secondaires.

Encore une fois selon Campolieti *et al.* (2009), l'éducation de base, que l'on enseigne au primaire, et sa réussite, serait une condition facilitant le transfert au secondaire et l'acquisition de connaissances subséquentes à l'enseignement secondaire. Ceci rejoint les conclusions de Gilbert et al. (1993) sur le processus d'acquisition de connaissances. Selon ces auteurs, le fait de bien réussir les études de niveau primaire minimise les conditions conduisant au décrochage scolaire, nonobstant que les jeunes travaillent ou non.

Si les résultats des recherches concernant le décrochage scolaire et le fait que des jeunes travaillent de plus en plus durant l'année scolaire n'arrivent pas à un consensus, nous pouvons raisonnablement en déduire que la décision de décrocher ou non relève d'une décision complexe. Selon Gingras, Bowlby et Robertson (2000), la décision de décrocher est multifactorielle. Des raisons personnelles, familiales, professionnelles et académiques peuvent motiver cette décision. Le travail qu'effectuent les jeunes est, dans une certaine limite, aussi un facteur favorisant le décrochage. Basé sur l'Enquête auprès des sortants (ES) de 1991 et sur l'Enquête de suivi auprès des sortants (ESS) de 1995, ces études canadiennes montrent que travailler plus de 20 heures par semaine favoriserait le décrochage.

Franke (2004) s'est questionné sur la distribution que font les jeunes de leurs activités dans leur horaire, afin d'analyser comment le travail venait s'intégrer à leurs agendas. Les garçons du secondaire seraient 58 % à étudier seulement, contre 72 % pour les filles, et 42 % des garçons, comparativement à 28 % pour les filles, concilieraient travail et études. La répartition du temps est différente pour les élèves qui décident d'étudier exclusivement et pour les élèves qui décident de travailler tout en allant à l'école. Franke (2004) a travaillé, à partir de l'Enquête sociale générale de 1998 de Statistique Canada, à établir l'horaire quotidien des étudiants du secondaire. Ainsi, il a été établi que pour aménager du temps de travail rémunéré, si les heures de travail occupent moins de 15 heures par semaine dans leur agendas, les garçons réduisaient leur temps de loisirs, et les filles leur temps de sommeil. Dans le cas où le travail occupe une part plus importante, de 15 à 40 heures par semaine, les heures de sommeil tendent encore à diminuer chez les filles, mais augmentent légèrement chez les garçons. Le temps consacré à regarder la télévision diminue pour les deux sexes et les filles vont diminuer considérablement le temps consacré à des activités sportives. Étonnamment, le temps d'étude reste presque le même. Turner (1994) en arrive à la conclusion que le temps consacré aux loisirs est diminué en fonction des heures travaillées, mais est augmenté lorsque le jeune ne travaille pas, au point même d'en diminuer les heures d'étude.

Dagenais et al. (1999), en passant en revue la littérature évaluant l'impact du travail pendant les études sur la performance future des jeunes sur le marché du travail, déduisent que non seulement aucune étude ne démontre formellement que les jeunes augmentent leur consommation grâce au revenu gagné, mais qu'en plus, les jeunes qui travaillent durant leurs études secondaires bénéficieront une fois sur le marché du travail d'un salaire plus élevé, d'avantages sociaux plus intéressants et de meilleures chances de trouver un emploi à la sortie de l'école. Toutefois, à la lumière de leur préoccupation concernant l'endogénéité, ils tiennent à mentionner que des qualités particulières chez certains individus leur permettent à la fois de travailler

durant les études et d'être performants à l'école. Ils suggèrent par exemple leurs sens de l'initiative, qui est difficilement modélisable. L'impact du travail sur la performance scolaire et le décrochage, à la lumière de plusieurs recherches citées dans leur étude, a un impact négatif seulement lorsque le nombre d'heure est trop important. Selon leurs résultats, lorsque les heures travaillées oscillent entre 0 et 15 heures, les jeunes qui étudient ont tendance à afficher une meilleure performance à l'école et ont moins tendance à vouloir décrocher contrairement aux étudiants qui ne travaillent pas. Plus les heures travaillées augmentent, plus les notes ont tendance à diminuer et le décrochage augmenter.

Plusieurs chercheurs, dont Sunter (1993) mentionnent les résultats divergents des recherches effectuées sur le travail et le décrochage scolaire comme étant un des moteurs qui motive à continuer à analyser la relation, s'il en existe une, entre les deux. Elle mentionne par exemple l'étude de Marsh (1991) qui avance que les heures travaillées sont un incitatif important au décrochage et D'Amico (1984) qui lui, avançait déjà qu'un étudiant qui ne travaillait que quelques heures par semaine avait plus de chance de persévérer dans ses études qu'un autre qui ne travaille pas. En utilisant l'Enquête auprès des sortants de 1991, Sunter (1993) montre qu'une activité modérée de une à 19 heures de travail par semaine, semblait correspondre à un faible taux de décrochage, plus faible que parmi les étudiants qui n'ont pas d'emploi. Pour les garçons qui travaillent 20 heures et plus par semaine, en revanche, ils affichent un taux de décrochage plus élevé. Pour les filles, le taux de décrochage est alors plus faible que dans le cas des filles qui ne travaillent pas. Après avoir fait une analyse avec un modèle de régression logistique, Sunter (1993) montre la présence d'un lien entre l'occupation à un emploi peu accaparant et un risque moins élevé de décrochage. Seule la participation des garçons à un travail plus intense peut causer plus de décrochage.

Basé sur l'Enquête auprès de jeunes en transition (EJET) au Canada, Bushnick (2003) utilise un modèle de régression logistique. Les jeunes sont questionnés en

2000 alors qu'ils ont entre 18 et 20 ans, sur leur occupation et leur situation lorsqu'ils étaient à leur dernière année d'études secondaires. Bushnick (2003) analyse la relation entre les heures travaillées et le décrochage. À l'instar des autres chercheurs, elle arrive à la conclusion que les heures travaillées influencent le décrochage à différents niveaux. Cependant, en ajoutant différentes variables démographiques et familiales par exemple, la significativité des heures travaillées diminue. Comme cela a été conclu dans d'autres recherches, Bushnick (2003) constate que les élèves qui ne travaillent pas du tout et ceux qui travaillent beaucoup, plus de 30 heures par semaine, sont plus à risque de décrocher. Les autres facteurs influençant le décrochage sont entre autres, le sexe, les faibles revenus et une faible scolarité des parents.

Dagenais *et al.* (1999), suggèrent pour réduire le décrochage et l'abandon des études, que le gouvernement intervienne en haussant l'âge légal de quitter l'école au niveau naturel auquel les jeunes finissent leurs études secondaires, donc 17 ans pour le Québec et 18 ans pour les autres provinces. Selon eux, limiter les heures de travail des étudiants n'est pas à envisager pour réduire le décrochage, puisque ne travailler que quelques heures par semaines sert bien plusieurs étudiants. Selon eux, réduire le salaire minimum des jeunes de 17 ans et moins pourrait cibler directement le décrochage des jeunes du secondaire, même s'il y a un risque à augmenter les inégalités de revenus. La diminution du décrochage amènerait à moyen et long terme des effets positifs.

Belzil (2004) s'est intéressé au fait que le taux de décrochage était plus élevé au Québec qu'ailleurs, et plus particulièrement qu'en Ontario. En menant une étude basée sur l'Enquête auprès des sortants, l'auteur en arrive à deux résultats principaux. Premièrement, le niveau de scolarité des parents ontariens est plus élevé que celui des parents québécois, amenant les enfants à suivre l'exemple des parents. En second lieu, le rendement des études peu élevé sur le marché du travail, en plus d'un salaire

minimum plus élevé au Québec qu'en Ontario inciterait les jeunes québécois au décrochage.

Dagenais et al. (1999) sont d'avis que le salaire minimum et le décrochage scolaire sont hautement liés. Les jeunes qui sont dans un processus de décision quant à leur avenir scolaire peuvent être fortement influencés par un salaire minimum élevé, à moins qu'il y ait un haut taux de chômage parmi les jeunes. Pour Campolieti (2005), l'augmentation du salaire minimum a un effet direct négatif sur l'emploi des jeunes, qu'ils soient étudiants ou non, mais n'a pas d'effet significatif sur le transfert d'un statut à un autre (étudiant et employé; étudiant et non-employé; non-étudiant et employé; non-étudiant et non-employé). Campolieti (2006), avec d'autres données canadiennes, en arrive également au résultat semblable que l'augmentation du salaire minimum n'influence pas le décrochage.

Aux Etats-Unis, Chanyoung (2010) trouve qu'en augmentant les heures travaillées, la probabilité de compléter les études secondaires augmente, mais diminue la probabilité de faire des études postsecondaires. Chaplin (2003) observe qu'un salaire minimum plus élevé diminue les inscriptions à l'école dans les États où les étudiants peuvent décrocher avant 18 ans.

Autant de résultats et d'études diverses ne conduisent pas facilement à des prises de décisions efficaces pour contrer le décrochage. Nous utiliserons un modèle simple, que nous présentons à la prochaine section, pour faire notre recherche.

TROISIÈME CHAPITRE

MÉTHODOLOGIE

Nous désirons analyser le lien entre le travail, dans le sens large du terme, et la décision d'un élève du secondaire, de décrocher ou non. Comme mentionné dans notre revue de littérature, plusieurs études ont été réalisées, mais aucun consensus ne s'en dégage. Nous désirons contribuer à établir des résultats peut-être plus concluants, et pour cela, nous avons décidé de simplifier le processus méthodologique. Par exemple, dans le cadre de certaines études, des chercheurs établissent au départ des comportements types d'étudiants concernant leur choix de travailler ou non durant les études (Campolieti *et al.* 2005, Montmarquette *et al.* 2007). Nous avons choisi de ne pas catégoriser ainsi les étudiants.

Dans notre cas, nous voulons mesurer s'il existe un lien entre le décrochage et le travail. Nous allons donc utiliser une variable dépendante de décrochage : de par sa nature, c'est une variable qualitative qui ne permet que deux réponses possibles : le jeune décroche ou ne décroche pas.

Le modèle de base est :

$$y_i = \beta_1 + X_i\beta_i + Z_i\gamma_i + \mu_i \quad \mu_i \sim N(0, \sigma^2)$$

avec : $y_i = 1$, si le jeune décroche et

$y_i = 0$, si le jeune persévère

Notre variable dépendante y_i est notre variable dichotomique de décrochage. Le vecteur X_i est notre vecteur de variables d'intérêt. Nos variables d'intérêt couvrent toutes l'aspect travail que nous voulons aborder dans ce mémoire. Par l'expression « aspect travail » nous entendons, de façon alternative, a) les heures travaillées durant l'année scolaire, b) les revenus gagnés suite au travail effectué durant l'année scolaire, c) le genre de travail que font les jeunes, comme de petits travaux par exemple et d) le travail effectué durant l'été.

Z_i est notre liste de variables de contrôle, contenant quatre catégories a) les variables démographiques comme l'âge, le sexe et la région, b) les variables concernant l'école (appartenance à l'école entre autres), c) les variables familiales : le type de famille et le revenu familial et d) la relation qu'a le jeune avec ses amis. Ces variables feront également l'objet de statistiques descriptives qui serviront à tirer relativement un portrait des jeunes.

Comme la variable dépendante y est dichotomique, nous utiliserons la méthode de régression probit. Pour venir appuyer cette méthode, nous utiliserons également la méthode de régression des moindres carrés ordinaires (MCO). Pour les deux méthodes, y_i est associé à la probabilité de réalisation d'une réponse ou l'autre donc, la probabilité de décrocher ou non.

Considérons le modèle dichotomique suivant :

$$p_i = \text{Prob} (y_i = 1 | X) = F(X_i\beta_i) \quad \forall i = 1, \dots, N$$

La fonction de répartition $F(\cdot)$ correspondant à la fonction de répartition de la loi normale centrée réduite $\forall w \in \mathbb{R}$ est :

$$F(w) = \int_{-\infty}^w \frac{1}{\sqrt{2\pi}} e^{-\frac{z^2}{2}} dz = \Phi(w)$$

Dans le modèle probit, la probabilité est définie comme la valeur de la fonction de répartition de la loi normale centrée réduite $N(0,1)$ évaluée au point $x_i\beta$:

$$p_i = \Phi(x_i\beta) = \int_{-\infty}^{x_i\beta} \frac{1}{\sqrt{2\pi}} e^{-\frac{z^2}{2}} dz \quad \forall i = 1, \dots, N$$

Pour interpréter les résultats d'un modèle de régression probit, nous ne pouvons compter sur l'ordre de grandeur des coefficients calculés. Pour le modèle de régression MCO, nous pouvons interpréter les résultats directement. Le coefficient

d'un modèle probit s'interprète plutôt par l'effet marginal d'une variation d'une unité de la variable indépendante sur la valeur de la variable dépendante. La raison de la présence des résultats obtenus avec le modèle de régression MCO alors que nous travaillons avec des variables dichotomiques est qu'ils devraient rendre justice à l'importance de certaines variables indépendantes en lien avec notre variable dépendante de décrochage, donc servir d'appui aux résultats obtenus avec le modèle de régression probit.

Dans le prochain chapitre, nous faisons place aux statistiques descriptives, afin de dresser un portrait national et provincial des données sur les jeunes de notre enquête, et d'étayer les variables d'intérêt et de contrôle que nous venons d'aborder.

Nous aborderons dans la section des résultats la limite de ceux-ci liée au faible pourcentage de décrocheurs de notre banque de données.

QUATRIÈME CHAPITRE

DESCRIPTION DES DONNÉES

1. L'ENQUÊTE

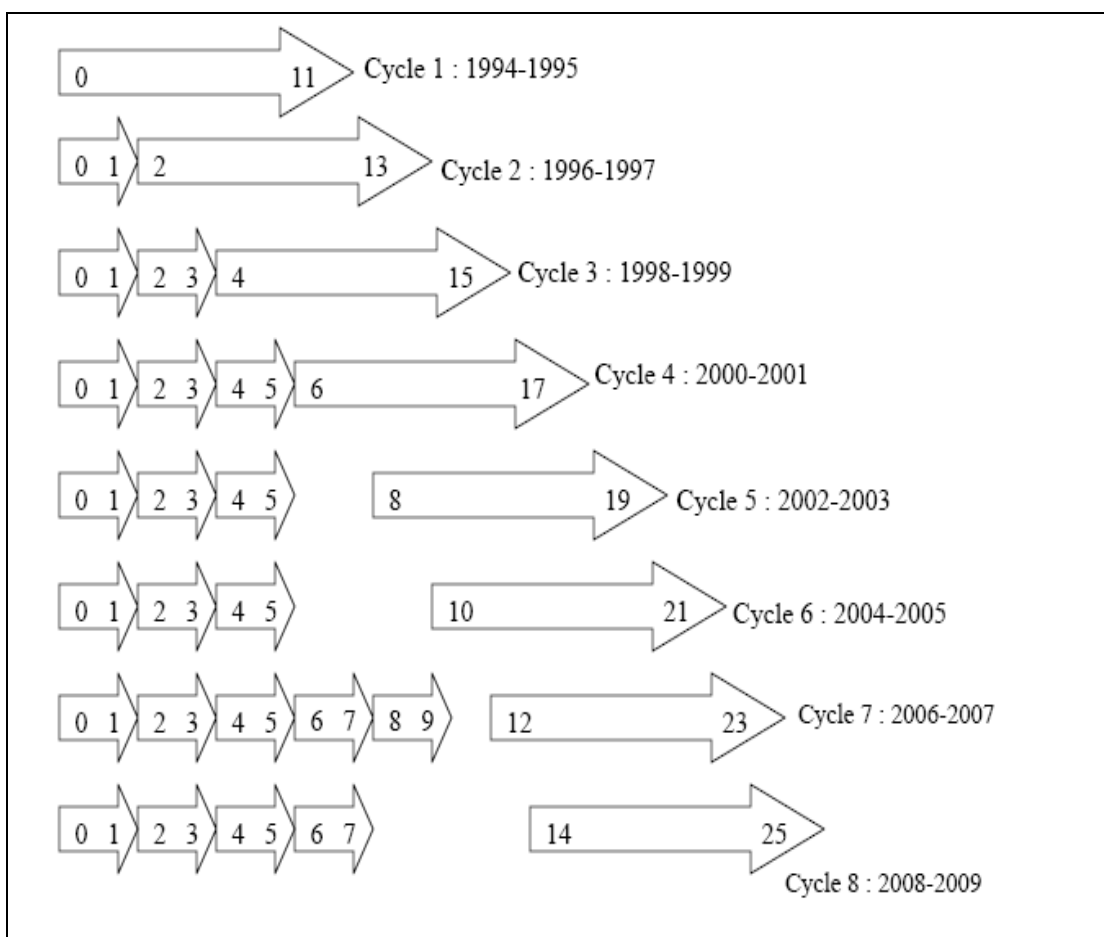
Nous avons travaillé pour ce projet avec une enquête que Statistique Canada a débuté en 1994, l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ). Cette enquête a pour mission d'observer le développement et le bien-être des enfants et des jeunes au Canada, de leur naissance jusqu'à leur vie d'adulte. Elle a été réalisée en collaboration avec Ressources Humaines et Développement des compétences Canada (RHDC). L'ELNEJ couvre plusieurs aspects concernant les enfants et les jeunes comme par exemple leur santé et celle des membres de leurs familles, leur apprentissage et l'école, leur relation avec leurs amis, et plusieurs informations concernant leurs familles. Au total, huit cycles ont été complétés, à raison d'une collecte de données aux deux ans, qui débute en 1994 par la composition de la première cohorte d'enfants de 0 à 11 ans.

Toutes les informations concernant l'ELNEJ décrite dans cette section proviennent du *Guide de l'utilisateur des microdonnées, Cycle 8*, de Statistique Canada. Les individus composant l'ELNEJ ont été sélectionnés à partir des ménages de l'Enquête sur la Population Active (EPA) du Canada. L'EPA est représentatif de la population civile canadienne avec ses 52 000 ménages résidant dans l'une des dix provinces du pays.² L'ELNEJ s'assure ainsi de la représentativité canadienne des jeunes qu'elle observe.

Dans le cadre de notre recherche, nous utilisons la collecte de données faite entre septembre 2008 et juillet 2009, représentant le dernier cycle disponible de

²Les individus exclus de l'EPA sont les résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, les personnes vivant sur les réserves indiennes, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes et les pensionnaires d'établissements. Ainsi, environ 2% de la population de 15 ans et plus est exclue.

l'ELNEJ, le cycle 8. Dans la figure 3, nous présentons un schéma imageant l'âge des enfants et des jeunes et les années civiles de chacun des cycles. Au cycle 1, des enfants de 0 à 11 ans participent à l'enquête. C'est ce même échantillon qui compose les jeunes de 14 à 25 ans du cycle 8. Se sont ajoutés, à chaque cycle, de jeunes enfants, par tranches de 2 ans.



Source : Gouvernement du Canada (2009). *Guide de l'utilisateur des microdonnées. Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*. Ottawa : Statistique Canada, Division des enquêtes spéciales.

Figure 3 Âge des enfants à chaque cycle, cohorte initiale et cohorte du Développement de la Petite Enfance (DPE).

L'échantillonnage d'enfants prélevé au cycle 1 a été fait dans le but de produire des échantillons fiables pour chacune des provinces. Les enfants ont été sélectionnés par groupe d'âge de deux ans (0 et 1 an, 2 et 3 ans, 4 et 5 ans, 6 et 7 ans, 8 et 9 ans, 10 et 11 ans). Au plus, 4 enfants par ménage ont été sélectionnés. Pour différentes considérations, entre autres monétaires, des changements ont été apportés à chaque cycle. Par exemple, au cycle 2, seulement 2 enfants par ménage ont été gardés, et ce, jusqu'à la fin de tous les cycles de l'enquête.

Donc au cycle 8, tous les enfants provenant de la première cohorte sont âgés de 14 à 25 ans et totalisent 10 208 individus. De ce nombre, les jeunes de 14 et 15 ans, ayant parmi les trois meilleurs taux de réponses avec 80,4 % pour les jeunes de 14 ans et 79,5 % pour les jeunes de 15 ans, forment notre échantillon de 2 501 individus. Notre échantillon de 2 501 jeunes de 14 et 15 ans compte pour 24,5 % des jeunes de 14 à 25 ans résultant de la formation de la cohorte initiale. Ils sont répartis parmi les dix provinces du Canada.

Nous avons utilisé des poids d'enquête longitudinaux, et non transversaux. La population initiale n'a jamais été mise à niveau afin de tenir compte des immigrants arrivés après 1994. Jusqu'au cycle 4, des poids transversaux avaient été mis en place pour tenir compte de cette réalité, mais à compter du cycle 5, Statistique Canada a cessé de produire des poids transversaux disponibles pour le cycle 1, jugeant l'absence des immigrants trop importante. De plus, nous avons accès à des poids longitudinaux entonnoir et non-entonnoir. Les poids entonnoirs servaient à représenter dans la population les enfants qui ont répondu fidèlement à chaque cycle de l'enquête. Nous avons privilégié les poids non-entonnoirs puisqu'ils étaient moins restrictifs : les enfants pouvaient ne pas avoir répondu à toutes les collectes de données, mais devaient avoir participé au cycle 1 et au cycle 8.

Les jeunes de 14 et 15 ans ont un questionnaire propre à eux, auquel ils répondent sur papier. Un questionnaire effectué par téléphone est réservé à la

Personne la Mieux Renseignée (PMR) sur le jeune. La PMR est la plupart du temps la mère, mais peut être également le père, la belle-mère ou encore la grand-mère de la jeune fille ou du jeune garçon, du moment où cette personne connaît bien le jeune et accepte de répondre aux questions qui lui sont posées. Le jeune répond à des questions concernant ses relations amicales et familiales, sa santé, son cheminement scolaire et son école, son travail s'il en a un et sur sa vie en général. Le questionnaire de la PMR couvre plusieurs aspects de sa vie familiale, sa santé, ses études, son travail et elle répond également aux questions concernant son conjoint.

Pour la suite des choses, nous devons mentionner ici que tous les tableaux de ce chapitre ont été faits de la même façon, pour une interprétation plus simple. Tous les tableaux sont bivariés, c'est-à-dire qu'ils incluent les données concernant les décrocheurs et les non décrocheurs, chacun étant croisés avec toutes les variables de contrôle utilisées dans cette étude, une à la fois. Tous les tableaux ont été calculés avec les données pondérées de l'enquête. Les résultats qui y sont présentés sont en pourcentage : le nombre d'observation, soit pour les décrocheurs ou soit pour les non décrocheurs, est en proportion du nombre total de jeunes de 14 et 15 ans de la population de notre étude, au Canada, incluant les décrocheurs et les non décrocheurs.

Les pourcentages obtenus pour les décrocheurs sont petits, puisque nous avons un faible taux de décrocheurs dans notre étude. Alors, dans la mesure où l'information nous apparaît pertinente, au fil de la description des tableaux de ce chapitre, nous ajoutons des informations sous forme de pourcentages, mais cette fois calculés en proportion du nombre total de jeunes décrocheurs ou bien du nombre total de jeunes non décrocheurs. Ceci nous permet de comparer une partie des décrocheurs avec tous les décrocheurs, respectivement pour les non décrocheurs. Pour repérer plus facilement cette information, les pourcentages sont en *italique*.

2. LE DÉCROCHAGE

Observons d'abord que d'après les résultats obtenus par Gingras, Bowlby et Robertson (2000), à partir de l'ES et l'ESS, les taux de décrochage au Canada en 1991 pour les jeunes de 20 ans était de 18%, et pour les jeunes de 24 ans en 1995, le taux de décrochage était de 15%. Les décrocheurs du secondaire qui sont retournés terminer leurs études et ainsi obtenir leur diplôme d'études secondaires après 20 ans mais avant l'âge de 24 ans, font augmenter le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires. Ces jeunes sont des raccrocheurs.

Dans notre étude, à l'échelle d'une population de 592 693 jeunes canadiens âgés de 14 et 15 ans, donc les données pondérées, garçons et filles confondus, seulement 3,32 % d'entre eux sont décrocheurs. Ainsi, à l'échelle de la population, 19 677 jeunes âgés de 14 et 15 ans à travers le Canada ont connu une période de décrochage.

L'échantillon sur lequel nous avons travaillé comprend 2 501 jeunes de 14 et 15 ans. Le faible taux de décrochage de 3,32 % comparativement au taux auquel nous sommes confrontés dans la plupart des statistiques sur le sujet, est probablement lié à l'âge des répondants. Malheureusement, le questionnaire auquel les jeunes étaient invités à répondre ne nous permet pas de connaître le taux de décrochage pour les jeunes plus âgés, mais qui ont encore l'âge obligatoire de poursuivre leurs études secondaires. La question concernant le décrochage dans le questionnaire était destinée uniquement aux jeunes de 14 et 15 ans. Dans l'éventualité où nous aurions eu accès à deux cycles consécutifs de l'enquête, comme la question concernait uniquement les 14 et 15 ans, nous n'aurions pu faire un suivi auprès des jeunes.

Le taux de décrochage auquel nous sommes arrivés dans notre analyse est tiré du questionnaire que le jeune doit remplir lui-même, et plus précisément d'une question qui lui est posée, qui est la suivante : « As-tu déjà décroché de l'école pour

plus d'une semaine? » Suite à une réponse positive à cette question, le jeune était invité à répondre à la question suivante, à savoir combien de temps le décrochage avait-il duré. La plupart des répondants, 56,21%, disent avoir décroché pendant moins d'un mois. Plus du quart, 26,21% ont répondu avoir décroché de un à trois mois et, 17,28% auraient décroché pour plus de quatre mois. Évidemment, la durée du décrochage est une information importante. Décrocher pour plus de quatre mois démontre une certaine obstination à quitter l'école relativement plus importante que lorsque le décrochage dure moins d'un mois. L'effort à fournir pour reprendre les études doit être aussi plus important et demande plus d'efforts de la part du jeune.

3. LES HEURES TRAVAILLÉES PAR LES JEUNES

Dans plusieurs études, dont Dagenais *et al.* (1999) par exemple, le nombre d'heures travaillées semble être un élément déterminant dans le décrochage. En effet, on peut supposer que plus un jeune déclare travailler un grand nombre d'heures par semaine, moins il aura de temps à consacrer à ses études. Pour un jeune de 14 ou 15 ans, cela supposerait une forte discipline personnelle. À l'autre extrême, selon certains auteurs, comme Bushnik (2003) par exemple, ne pas travailler du tout peut également être un incitatif à décrocher, traduisant possiblement un manque de motivation de la part du jeune. Dans le questionnaire de l'ELNEJ, deux questions concernent le nombre d'heures que les jeunes consacrent au travail durant l'année scolaire du lundi au vendredi et durant la fin de semaine, le samedi et le dimanche. Ces deux variables indiquent exactement le nombre d'heures totales que les jeunes travaillent durant la semaine et la fin de semaine. Nous avons réparti les heures travaillées de la façon suivante : aucune heures travaillées, de une à moins de 10 heures, de 10 heures à moins de 20 heures, de 20 heures à moins de 30 heures et plus de 30 heures. Ces classes d'heures nous permettent de voir dans quelles proportions les jeunes travaillent ou ne travaillent pas, et nous permettront également de régresser les heures travaillées sur notre variable dépendante de décrochage, tout en

donnant l'opportunité de comparer nos résultats avec les résultats d'autres chercheurs qui ont fait une catégorisation semblable.

Le tableau 1 représente le nombre d'heures travaillées en moyenne chaque semaine par les jeunes de 14 et 15 ans durant l'année scolaire, au Canada, selon le décrochage scolaire, soit le nombre d'heures travaillées pour les décrocheurs et les non décrocheurs. Donc selon les données de L'ELNEJ, 2,41% des jeunes de 14 et 15 ans sont décrocheurs et ne travaillent pas. Seulement 0,36% des jeunes de 14 et 15 ans sont décrocheurs et travaillent de 20 à moins de 30 heures en moyenne par semaine. Pour ce qui est de travailler en moyenne de 10 à moins de 20 heures par semaine, seulement 0,16% des jeunes de 14 et 15 ans qui sont décrocheurs disent travailler ce nombre d'heures.

Ces taux sont évidemment très petits, puisque le taux de décrochage parmi les jeunes de notre échantillon de 14 et 15 ans est de seulement 3,32%. Il est donc intéressant de noter que 72,59% (2,41/3,32) des décrocheurs de 14 et 15 ans disent ne pas travailler et moins de 1% (0,01/3,32) disent travailler plus de 30 heures par semaine en moyenne.

Pour ce qui est des jeunes de notre étude de 14 et 15 ans et qui n'ont jamais connu d'épisode de décrochage, ils sont un peu plus de 60% à répondre au questionnaire qu'ils ne travaillent pas durant l'année scolaire. Parmi ces jeunes de 14 et 15 ans de notre population qui sont non décrocheurs, à peine plus de 10% travaillent de 10 à moins de 20 heures par semaine en moyenne et moins de 5% disent travailler entre 20 et moins de 30 heures en moyenne pas semaine. Très peu travaillent 30 heures et plus.

La catégorie de 1 à moins de 10 heures de travail en moyenne par semaine est la catégorie que certains chercheurs, comme Bushnik (2003), présentent comme la catégorie idéale d'heures. En effet selon ces chercheurs, elle comprend juste assez

d'heures pour donner une expérience de travail au jeune, et laisse suffisamment de temps pour étudier et réussir, et ainsi obtenir son diplôme d'études secondaires. Dans notre population de jeunes de 14 et 15 ans et qui sont décrocheurs, seulement 0,38% travaille de une à moins de 10 heures. Parmi les jeunes de 14 et 15 ans et qui sont non décrocheurs, 17,96% disent travailler ce nombre d'heures.

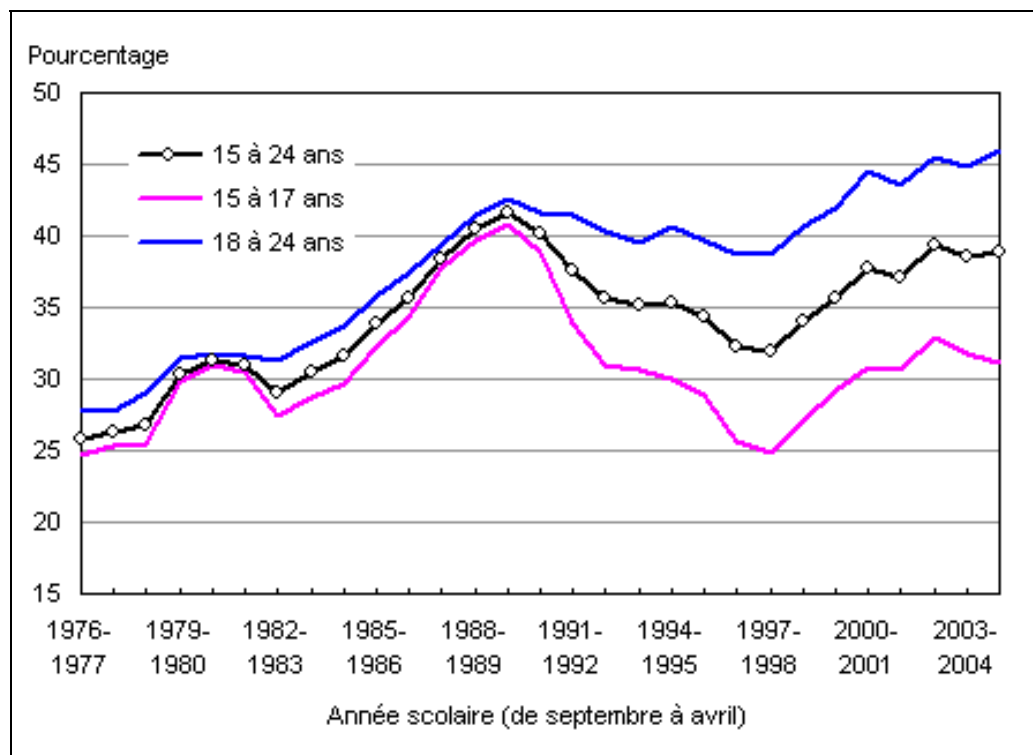
Si nous observons les décrocheurs seulement, un peu moins de 12% disent travailler ce nombre d'heures, tandis que parmi les non décrocheurs, c'est un peu plus de 18 %.

Tableau 1
Nombre d'heures travaillées durant l'année scolaire et décrochage

	Ne travaille pas	Travaille de 1 à 10 heures	Travaille de 10 à 20 heures	Travaille de 20 à 30 heures	Travaille 30 heures et plus	Pourcentage total dans l'échantillon
Décrocheurs	2,41 %	0,38 %	0,16 %	0,36 %	0,01 %	3,32 %
Non Décrocheurs	62,68 %	17,96 %	10,79 %	4,46 %	0,79 %	96,68 %

Calculs de l'auteure d'après l'ELNEJ, cycle 8, 2009

À titre comparatif, Statistique Canada a produit un graphique, figure 4, montrant les variations dans le pourcentage de jeunes qui travaillent de 1976-1977 à 2004-2005. Pour la tranche d'âge qui se rapproche le plus de l'âge des jeunes de notre population, les 15 – 17 ans, ils ont un taux d'occupation au travail d'environ 32%, ce qui est un résultat comparable à nos calculs dans notre étude. Ces données de Statistique Canada sont basées sur l'Enquête sur la population active.



Source : [l'Enquête sur la population active](#), Statistique Canada

Figure 4 Taux d'emploi pendant l'année scolaire des étudiants à temps plein, selon le groupe d'âge, Canada, 19676-1977 à 2004-2005

Par le questionnaire, les jeunes sont appelés à dire si le fait de travailler durant l'année scolaire a affecté le nombre d'heures d'étude qu'ils ont consacré à leur travail scolaire. Décrocheurs et non décrocheurs confondus, 78% des jeunes de 14 et 15 ans de notre population disent ne pas avoir été du tout affectés, alors que plus de 20 % des jeunes disent que leurs études ont été un peu ou beaucoup affecté par le nombre d'heures travaillées.

4. LES TYPES DE TRAVAIL

Le type de travail, ou le lieu où travaillent les jeunes est un aspect questionné dans l'enquête. Les types de travail possibles sont a) travailler dans un restaurant, b) travailler dans un magasin, c) travailler dans une entreprise de service, d) travailler

dans l'entreprise familiale, e) faire tout autre type de travail et f) faire des petits travaux. Ils sont inscrits dans le tableau 2.

Parmi les jeunes de 14 et 15 ans de notre population qui sont décrocheurs, et qui travaillent, 1,02% travaillent dans un restaurant, 0,73% en entreprise familiale, 0,63% font de petits travaux, et moins de 0,5% chacun travaillent dans un magasin, en entreprise de service et dans d'autres types de travail.

Parmi les jeunes de 14 et 15 ans de notre population, mais qui ne sont pas des décrocheurs, juste un peu plus de 20% disent travailler dans un restaurant, mais plus de 52% d'entre eux mentionnent faire de petits travaux. Moins de 10% d'entre eux disent travailler dans une entreprise familiale ou bien dans une autre catégorie de type de travail. Enfin, moins de 3% s'occupent dans un magasin ou une entreprise de service.

Étant donné l'âge des jeunes de notre recherche, 14 et 15 ans, il est plausible que ces jeunes s'occupent principalement à faire du gardiennage, de la tonte de pelouse ou d'autres petits travaux qui sont adaptés à leur capacité et expérience.

Parmi les non décrocheurs, ils sont plus de la *moitié* à faire de petits travaux. Tandis que parmi les décrocheurs, ce sont les restaurants qui occupent le plus les jeunes avec 30,72% et les petits travaux occupent moins de 20% des décrocheurs.

Tableau 2
Type de travail durant l'année scolaire et décrochage

	Restau- rant	Maga- sin	Entre- prise de service	Entre- prise familiale	Autre	Petits travaux	Pourcentage total dans l'échantillon
Décro- cheurs	1,02%	0,37 %	0,09 %	0,73 %	0,48 %	0,63 %	3,32 %
Non décro- cheurs	20,68 %	2,56 %	2,99 %	8,69 %	9,65 %	52,11 %	96,68 %

Calculs de l'auteure d'après l'ELNEJ, cycle 8, 2009

5. TRAVAIL D'ÉTÉ

Avec les variables « travail d'été », nous pouvons observer si le jeune a occupé un travail pendant l'été précédent, et de quel type celui-ci était. Cependant, le questionnaire ne comporte pas de question sur le nombre d'heures travaillées durant l'été. Donc, nous ne pouvons calculer le revenu gagné l'été par les jeunes. Voici le détail du tableau 3.

Dans notre population comportant des jeunes de 14 et 15 ans et qui sont décrocheurs, 0,99% disent avoir fait des petits travaux l'été précédent. 0,69% de ces jeunes mentionnent qu'ils ont travaillé dans une entreprise familiale, 0,59% ont travaillé en restauration et environ 0,35% ont travaillé soit en magasin, soit en construction, dans un hôpital ou dans un camp d'été.

Parmi les jeunes décrocheurs, près de 30% disent faire de petits travaux durant l'été.

En ce qui concerne notre population de jeunes de 14 et 15 ans, et qui ne sont pas décrocheurs, environ 40% d'entre eux font des petits travaux. Environ 14% des jeunes de 14 et 15 ans qui n'ont pas connu d'épisode de décrochage, déclarent

travailler dans un restaurant, ou une entreprise familiale ou dans un autre type d'emploi. Finalement, moins de 10% travaillent en magasin ou construction, hôpitaux ou encore dans un camp d'été.

Parmi les jeunes qui n'ont jamais décroché, environ 42% disent faire de petits travaux.

Tableau 3
Type de travail d'été au Canada et décrochage

	Restau- rant	Magasin/ Service	Entreprise familial	Construction Hôpitaux Camp d'été	Autre	Petits travaux	Pourcen- tage total dans l'échan- tillon
Décro- cheurs	0,59 %	0,38 %	0,69 %	0,34 %	0,33 %	0,99 %	3,32 %
Non Décro- cheurs	14,31 %	7,15 %	14,46 %	5,23 %	14,75 %	40,78 %	96,68 %

Calculs de l'auteure d'après l'ELNEJ, cycle 8, 2009

6. LE CALCUL DES REVENUS GAGNÉS DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE

La structure du questionnaire destiné aux jeunes nous a permis de dénombrer, de classer et de calculer les heures travaillées, parmi le type de travail effectué durant l'année scolaire et l'été et de calculer les revenus gagnés durant l'année scolaire.

Le calcul des revenus gagnés durant l'année scolaire s'est fait de la façon suivante. En répondant au questionnaire qui lui était attribué, le jeune devait indiquer le nombre d'heures qu'il travaille durant une semaine habituelle d'école durant l'année scolaire, et durant une fin de semaine typique également. Il indiquait aussi quel type de travail il effectuait. Nous avons classé les types de travail en deux catégories. La première catégorie comprend le travail dans un restaurant, dans un

magasin et dans une entreprise de service. Ce type de travail doit être rémunéré au salaire minimum dans la plupart des provinces, malgré l'âge des jeunes de notre étude. Les trois autres types de travail, en entreprise familiale, à faire de petits travaux et la dernière catégorie, autre travail, ont été considéré comme étant du travail rémunéré sous le salaire minimum, en fait à la moitié du salaire minimum, étant donné la nature du travail, souvent non-déclaré dans ces catégories-là. Dans la partie résultat de notre étude, nous mettrons en place des régressions pour analyser ce type de travail à ce taux, mais également à d'autres taux, pour fin d'analyse de robustesse. Cependant, pour la partie des statistiques descriptives, nous nous en tiendrons à la moitié du salaire minimum pour le calcul du revenu du jeune.

En réponse au questionnaire, le jeune pouvait déclarer travailler un certain nombre d'heures travaillées durant la semaine et la fin de semaine, en même temps. Il pouvait également déclarer plus d'un type de travail effectué. Ainsi, il pouvait avoir travaillé dans un type de travail rémunéré au salaire minimum et un autre, sous le salaire minimum durant la même semaine. Le calcul des revenus gagnés a été fait en tenant compte de cette réalité. Par exemple, si le jeune déclarait 2 heures de travail durant la semaine et 4 heures durant la fin de semaine, il peut être raisonnable de penser qu'il travaillait à faire de petits travaux durant la semaine, comme garder deux heures un soir de semaine, et travaillait au salaire minimum durant la fin de semaine, en faisant un quart de travail dans une épicerie par exemple. Les revenus ont ainsi été calculés, en tenant compte des salaires minimums en vigueur à cette période dans chacune des provinces. Le tableau 4 représente l'estimation de la proportion des jeunes selon la classe de revenus.

Tableau 4
Revenus gagnés par les jeunes durant l'année scolaire et décrochage

	Revenus gagnés durant l'année scolaire				Pourcentage total dans l'échantillon
	0\$	1\$ à 1 000\$	1 001\$ à 5 000\$	5 001\$ à 20 000\$	
Décrocheurs	2,14 %	0,56 %	0,20 %	0,42 %	3,32 %
Non Décrocheurs	58,22 %	15,91 %	15,31 %	7,24 %	96,68 %

Calculs de l'auteure d'après l'ELNEJ, cycle 8, 2009

Le tableau 4 nous indique que pour les jeunes de 14 et 15 ans de notre population à travers le Canada et qui sont décrocheurs, 2,14% n'ont gagné aucun revenu durant l'année scolaire. Dans ce même échantillon de jeunes du même âge et qui sont décrocheurs, moins de 1% des jeunes ont gagné respectivement de un à 1 000\$, de 1 001\$ à 5 000\$ et 5 001\$ à 20 000\$.

Parmi les décrocheurs eux même, près de 65 % d'entre eux n'ont reçu aucun revenu durant l'année scolaire.

Dans notre population, parmi les jeunes de 14 et 15 ans qui n'ont jamais décroché, 58,22% d'entre eux n'ont reçu aucun revenu durant l'année scolaire. Environ 15% des jeunes ont gagné soit entre un à 1 000\$ ou soit de 1 001\$ à 5 000\$. Environ 7% ont eu un revenu de 5 001\$ à 20 000\$.

Parmi les jeunes non décrocheurs, environ 60% d'entre eux n'ont eu aucun revenu, et environ 30% d'entre eux ont gagné entre un et 5 000\$.

En répondant au questionnaire, certains jeunes canadiens ont répondu ne pas avoir travaillé durant l'année scolaire, mais avoir travaillé dans un des types de travail que nous avons vu précédemment. Pour tenir compte de cette réalité, nous avons

comptabilisé quelques heures de travail pour ces jeunes. Ainsi, il peut y avoir de petites différences entre les données calculées pour les heures travaillées et les revenus gagnés.

7. DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA FAMILLE

Dans cette section, nous allons présenter un ensemble concis de caractéristiques familiales générales, décrocheurs et non décrocheurs confondus. Seulement 17 % des jeunes vivent dans une famille où ils sont enfants uniques. Le pourcentage de ménages de l'échantillon qui comptent 1 à 3 personnes est de 25 %, les ménages de 4 personnes comptent pour 39 % alors que les ménages de 5 personnes et plus sont de 37 %. Le pourcentage de jeunes canadiens vivant en situation de famille intacte, c'est-à-dire des enfants vivant avec leurs deux parents biologiques est de 56 %. Les enfants vivant avec leur mère biologique seule comptent pour 14 %. Dans la majorité des cas, près de 90 %, la PMR du jeune est une femme, et elle est sa mère. Dans 23 % des cas, la PMR a entre 31 et 40 ans, alors que 60% d'entre elles ont de 41 à 50 ans, et 7% ont entre 51 et 60 ans. Près de 7 % des jeunes ne se considèrent pas très proche de leur mère, alors que plus de 90 % se disent assez proches ou très proches d'elle. Quelle que soit la situation familiale dans laquelle se trouve le jeune, il semble qu'il se sente appuyé dans son cheminement scolaire puisque plus de 95 % d'entre eux déclarent recevoir soit la plupart du temps ou tout le temps des encouragements à réussir à l'école.

8. NIVEAU SCOLAIRE DE LA PMR ET DE SON CONJOINT

Les tableaux 5 et 6 résument les niveaux de scolarité atteint par la PMR et par son conjoint. Ils sont classés par niveau, 1) moins élevé que l'école secondaire 2)

diplôme d'études secondaires 3) études postsecondaires et 4) diplôme d'études collégiales ou universitaires.

Dans le tableau 5, comprenant les niveaux de scolarité de la PMR, dans notre population de jeunes de 14 et 15 ans qui ont décroché, 1,22% des jeunes ont une PMR qui a atteint le niveau d'étude collégial ou universitaire. Environ 0,75% ont une PMR qui n'a pas terminé son secondaire ou a fait des études post secondaires. 0,59% des jeunes de 14 et 15 ans et décrocheurs, ont une PMR qui a terminé ses études secondaires.

Parmi les jeunes décrocheurs, près de 37% ont une PMR qui a terminé des études collégiales ou universitaires, mais près de 23% des jeunes ont une PMR qui n'a pas terminé le secondaire.

Toujours dans le tableau 5, mais en regardant les pourcentages concernant les jeunes de 14 et 15 ans qui sont non décrocheurs, nous constatons que la plus faible proportion de ces jeunes ont une mère qui n'a pas terminé son secondaire avec 6,49%. En revanche, près de 60% des jeunes non décrocheurs ont une mère qui a atteint le niveau collégial ou universitaire, et près de 20% ont terminé le secondaire. Un peu plus de 10% ont fait des études postsecondaires.

Parmi les jeunes qui sont non décrocheurs, un peu plus de 25% d'entre eux ont une PMR qui a commencé ou terminé des études secondaires et près de 75% d'entre eux ont une PMR qui a fait des études postsecondaires.

Tableau 5
Niveau de scolarité de la PMR et décrochage

	Niveau scolaire de la PMR				Pourcentage total dans l'échantillon
	Niv. 1	Niv. 2	Niv. 3	Niv. 4	
Décrocheurs	0,76 %	0,59 %	0,75 %	1,22 %	3,32 %
Non décrocheurs	6,49 %	18,86 %	11,55 %	59,78 %	96,68 %

Les niveaux 1, 2, 3 et 4 correspondent respectivement au niveau de secondaire non complété, secondaire complété, postsecondaire et, collégial et universitaire.
Calculs de l'auteur d'après l'ELNEJ, cycle 8, 2009

Du côté de la scolarité du conjoint, nous pouvons remarquer au tableau 6 que les taux sont sensiblement les mêmes que ceux calculés pour la PMR.

Tableau 6
Niveau de scolarité du conjoint de la PMR et décrochage

	Niveau scolaire du conjoint de la PMR				Pourcentage total dans l'échantillon
	Niv. 1	Niv. 2	Niv. 3	Niv. 4	
Décrocheurs	0,76 %	0,89 %	0,66 %	1,01 %	3,32 %
Non décrocheurs	10,23 %	18,53 %	9,20 %	58,72 %	96,68 %

Les niveaux 1, 2, 3 et 4 correspondent respectivement au niveau de secondaire non complété, secondaire complété, postsecondaire et, collégial et universitaire.
Calculs de l'auteur d'après l'ELNEJ, cycle 8, 2009

9. NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES DE LA PMR

Nous avons relevé le nombre d'heures que les PMR ont travaillé chaque semaine, dans l'éventualité où elles et ils avaient précédemment déclaré avoir travaillé durant les 12 derniers mois, lors de leur réponse au questionnaire. Nous avons ensuite catégorisé, selon les informations fournies, les heures travaillées par tranches d'heures. Nous avons choisi les catégories suivantes : a) 0 à 19 heures, b) 20

à 29 heures, c) 30 à 39 heures, d) 40 à 49 heures et e) 50 heures et plus. Ce sont ces tranches d'heures que l'on retrouve dans le tableau 7.

Parmi les jeunes de 14 et 15 ans de notre population et qui sont aussi décrocheurs, nous retrouvons 0,29% des jeunes qui ont une PMR qui travaille entre 0 et 19 heures, ensuite 0,44% pour la catégorie de 20 à 29 heures travaillées, environ 0,75 % pour la tranche de 30 à 39 heures et 1,04% pour la tranche de 40 à 49 heures travaillées par la PMR par semaine.

Parmi les jeunes décrocheurs, on retrouve donc environ 30% de ceux-ci qui ont une PMR qui travaillent entre 40 à 49 heures par semaine et environ 23% d'entre eux ont une PMR qui travaillent soit entre 30 à 39 heures, soit plus de 50 heures ou bien entre 0 à 29 heures de travail par semaine.

D'un autre côté, parmi les jeunes de 14 et 15 ans de notre population qui n'ont jamais connu de période de décrochage, près de 65% d'entre eux ont une PMR qui déclare travailler entre 30 à 49 heures par semaine. Aux deux extrémités, c'est-à-dire lorsque la PMR déclare travailler entre 0 et 19 heures et 50 heures et plus, nous y retrouvons près de 10% des jeunes de 14 et 15 ans qui n'ont jamais décroché.

Tableau 7
Heures travaillées de la PMR et décrochage

	Nombre d'heures travaillées par semaine					Pourcentage total dans l'échantillon
	Entre 0 à 19 heures	Entre 20 à 29 heures	Entre 30 à 39 heures	Entre 40 à 49 heures	50 heures et plus	
Décrocheurs	0,29 %	0,44 %	0,76 %	1,04 %	0,79 %	3,32 %
Non Décrocheurs	9,48 %	12,87 %	34,45 %	30,48 %	9,40 %	96,68 %

Calculs de l'auteure d'après l'ELNEJ, cycle 8, 2009

10. REVENUS DES MÉNAGES

Les revenus des ménages au Canada pour les jeunes de 14 et 15 ans de notre étude se déclinent dans le tableau 8, par tranches allant de moins de 30 000\$ à plus de 125 000\$, catégorisés également par décrocheurs et non décrocheurs.

Tableau 8
Revenus familiaux et décrochage

	Revenu familial						Pourcentage total dans l'échantillon
	Moins de 30 000 \$	30 001 \$ à 50 000 \$	50 001 \$ à 70 000 \$	70 001 \$ à 90 000 \$	90 001 \$ à 125 000 \$	125 001 \$ et plus	
Décrocheurs	1,01 %	0,73 %	0,20 %	0,62 %	0,51 %	0,25 %	3,32 %
Non Décrocheurs	7,12 %	11,07 %	14,81 %	14,76 %	21,91 %	27,01 %	96,68 %

Calculs de l'auteure d'après l'ELNEJ, cycle 8, 2009

Parmi les jeunes de 14 et 15 ans dans notre étude et qui ont décroché, 1,01% d'entre eux vivent dans une famille dont le revenu familial est de moins de 30 000\$. Pour la tranche de revenu de 30 001\$ à 50 000\$, c'est 0,73% des jeunes qui y sont représentés. Viennent ensuite 0,20 %, 0,62%, 0,51% et 0,25% pour chacune des tranches respectives suivantes : 50 001\$ à 70 000\$, 70 001\$ à 90 000\$, 90 001\$ à 125 000\$ et enfin 125 001\$ et plus.

Maintenant, parmi les décrocheurs eux mêmes, plus de la *moitié* d'entre eux vivent dans une famille ayant un revenu de moins de 50 000\$.

Dans la population de jeunes de 14 et 15 ans et qui n'ont jamais décroché, les taux sont répartis de façon différente de ceux des jeunes de 14 et 15 ans qui ont déjà décrochés. D'abord, les jeunes de 14 et 15 ans qui n'ont jamais décroché, vivant dans

une famille ayant un revenu de moins de 30 000\$, affichent un taux de 7,12%. En ce qui concerne un revenu entre 30 001\$ à 50 000\$, c'est un taux de 11% environ. Pour les jeunes de notre population qui n'ont jamais décroché et qui ont un revenu familial de 50 001\$ à 70 000\$ et 70 001\$ à 90 000\$, ils ont un taux d'environ 15% dans chaque tranche. Pour les jeunes de 14 et 15 ans et qui n'ont jamais décroché, croisé avec un revenu familial de 90 001\$ à 125 000\$, environ 22% en font partie. Pour un revenu familial de plus de 125 001\$, le taux est de 27%

Parmi la catégorie des jeunes qui n'ont jamais décroché, c'est seulement environ 19 % d'entre eux qui vivent dans une famille ayant un revenu familial de moins de 50 001\$.

11. L'ÉCOLE ET LES AMIS

Dans le questionnaire destiné à la PMR, on lui demandait quel genre d'école l'enfant fréquentait au moment de répondre. Parmi les choix, 73,18 % des parents ont répondu une école publique, et 7,96 % ont répondu une école privée. Les autres choix possibles comprenaient entre autre l'école à la maison ou bien l'enfant est dans une institution. Parmi les décrocheurs, plus de 85 % vont à l'école publique.

Le jugement que les enfants font de leur propre satisfaction de leur rendement à l'école peut aussi être un élément important, non seulement à leur réussite scolaire mais aussi au niveau du taux de décrochage. Le tableau 9 indique les pourcentages de différents niveaux de satisfaction des jeunes de 14 et 15 ans au Canada, qu'ils soient décrocheurs ou bien non décrocheurs. La question posée aux jeunes était : « comment penses-tu que tu réussis dans ton travail scolaire? »

Tableau 9
Auto-appréciation des jeunes de leur rendement scolaire et décrochage

	Mal	Moyen	Bien	Très bien	Pourcentage total dans l'échantillon
Décrocheurs	0,88 %	1,26 %	0,94 %	0,24 %	3,32 %
Non décrocheurs	3,74 %	28,58 %	37,80 %	26,56 %	96,68 %

Calculs de l'auteure d'après l'ELNEJ, cycle 8, 2009

Parmi les jeunes de notre population de jeunes de 14 et 15 ans, 0,88% sont décrocheurs et disent ne pas être satisfaits de leur rendement scolaire. La plupart, avec 1,26% d'entre eux, sont moyennement satisfaits et presque la même proportion sont bien ou très bien satisfaits concernant les jeunes de notre étude qui sont décrocheurs.

Parmi les jeunes décrocheurs entre eux, près de 65% disent ne pas être satisfaits ou moyennement satisfaits de leur performance scolaire. Donc, seulement environ le tiers des jeunes sont satisfaits.

D'un autre côté, toujours concernant notre population de jeunes, pour ceux qui n'ont jamais décroché, 3,74% disent ne pas être satisfaits de leur rendement, et presque 29% sont moyennement satisfaits. D'autre part, presque 65% se disent bien satisfaits ou très bien satisfaits de leur performance académique, parmi les jeunes de 14 et 15 ans de notre population au Canada.

Ceci dit, parmi les jeunes qui sont non décrocheurs, seulement 33% d'entre eux disent ne pas être satisfaits ou moyennement satisfaits de leur performance scolaire, et donc environ 66% sont satisfaits de leur performance. Ces résultats

statistiques sont l'inverse de ce qui a été observé parmi les décrocheurs un peu plus haut.

Le tableau 10 qui suit relate le niveau d'appréciation par les jeunes de leur école. À ce sujet, les élèves ont été invités à répondre à la question « Que penses-tu de l'école? » Quatre réponses étaient possibles a) je déteste l'école, b) je n'aime pas beaucoup l'école, c) j'aime un peu l'école et d) j'aime l'école. Nous présumons que cette question a une certaine importance puisque le fait de ne pas aimer l'école est un facteur, parmi d'autres, qui peut influencer le choix d'un jeune s'il réfléchit à la possibilité de décrocher.

Tableau 10
Appréciation de l'école de la part des jeunes et décrochage

	Déteste l'école	Aime pas beaucoup l'école	Aime un peu l'école	Aime l'école	Pourcentage total dans l'échantillon
Décrocheurs	0,27 %	0,97 %	1,22 %	0,86 %	3,32 %
Non décrocheurs	4,20 %	9,81 %	27,22 %	55,45 %	96,68 %

Calculs de l'auteure d'après l'ELNEJ, cycle 8, 2009

Au sein de la population de notre étude, nos jeunes de 14 et 15 ans et qui sont décrocheurs, nous observons que seulement 0,27% des jeunes détestent l'école, tandis que 0,97% disent ne pas beaucoup aimer l'école. Pour ceux qui aiment, ils sont quand même 2,08%.

Parmi les jeunes décrocheurs, ils sont tout de même près de 40% à ne pas apprécier leurs écoles.

Si nous nous attardons aux jeunes de 14 et 15 ans de notre étude qui n'ont jamais décroché, seulement 4,20% déteste l'école, mais près de 55% l'aime.

Parmi les jeunes qui n'ont jamais décroché, ils ne sont que 15% à ne pas apprécier l'école, et donc ils sont près de 85% à l'aimer au moins un peu.

Les jeunes canadiens ont été questionnés sur leurs objectifs académiques. Quelques choix de niveaux d'étude étaient parmi les choix de réponses, mais pour les besoins de notre étude, nous avons divisé les choix en deux parties. La première partie concerne les études secondaires. Le jeune choisit de terminer seulement le premier cycle des études secondaires ou de les compléter en obtenant son diplôme d'études secondaires. En deuxième partie, le jeune choisit de faire des études postsecondaires. Au niveau du Canada, 5 % des jeunes, décrocheurs et non décrocheurs confondus, désirent compléter leurs études secondaires et 68,08 % désirent aller plus loin, et atteindre le cégep, le collège ou l'université. Cependant, plus du quart ont répondu ne pas savoir jusqu'où ils désirent aller dans leur étude. Parmi les décrocheurs, près de 30 % ont le secondaire comme objectif d'étude et plus de 70 % d'entre eux aimeraient aller au post secondaire.

Nous avons fait un regroupement de questions et réponses concernant a) le sentiment d'appartenance des jeunes à leur école (tableau 11) b) l'importance qu'ils accordent à se faire des ami(e)s (tableau 12) c) l'importance d'avoir de bonnes notes à l'école (tableau 13) et d) l'importance de participer à des activités parascolaires (tableau 14). Voici, au niveau canadien, les résultats compilés et commentés.

Tableau 11
Sentiment d'appartenance des jeunes à l'école et décrochage

Réponses possibles	Pas du tout important	Peu important	Plutôt important	Très important	Pourcentage total dans l'échantillon
Décrocheurs	0,58 %	1,12 %	1,23 %	0,39 %	3,32 %
Non décrocheurs	4,93 %	17,24 %	27,23 %	47,28 %	96,68 %

Calculs de l'auteure d'après l'ELNEJ, cycle 8, 2009

Si nous regardons toujours notre population de jeunes de 14 et 15 ans et qui sont décrocheurs, nous voyons que 1,7% d'entre eux, par rapport à la population de jeunes de 14 et 15 ans globale, ont un sentiment d'appartenance faible ou absent, tandis que 1,62%, presque l'équivalent, ont un sentiment d'appartenance plutôt important ou très important, face à leur école.

Si nous comparons les décrocheurs entre eux, le sentiment d'appartenance est *divisé en deux parties presque pareilles*.

Si nous observons en comparaison les non décrocheurs de notre population avec la population globale notre étude, près de 75% des jeunes disent avoir un sentiment d'appartenance plutôt important voire très important face à leur école. Même que près de 50% des jeunes témoignent d'un sentiment très important.

En regardant maintenant les taux parmi les réponses des non décrocheurs, nous pouvons observer que 23% d'entre eux disent ne pas avoir de sentiment d'appartenance marqué envers leur école, mais 87% mentionnent que oui.

Tableau 12
Importance des amis à l'école pour les jeunes et décrochage

Réponses possibles	Pas du tout important	Peu important	Plutôt important	Très important	Pourcentage total dans l'échantillon
Décrocheurs	0,41 %	1,27 %	1,19 %	0,45 %	3,32 %
Non décrocheurs	5,25 %	32,21 %	45,77 %	13,45 %	96,68 %

Calculs de l'auteure d'après l'ELNEJ, cycle 8, 2009

Les amis sont connus pour être très importants en général pour les jeunes. Il semblerait toutefois que pour les jeunes qui ont connu une période de décrochage comparativement à tous les jeunes de 14 et 15 ans de la population de notre étude, du moins, leur importance est partagée de façon presque égale entre une importance mitigée et une plus grande importance, 1,68% pour la première catégorie et 1,64% pour la deuxième.

Ce qui est différent lorsque nous comparons les jeunes qui n'ont jamais décroché aux jeunes en général de notre étude. Ainsi, moins de 40% des jeunes témoignent d'une importance banale accordée aux amis, et plus de 60% leur accorde une importance plus marquée.

Tableau 13
Importance d'avoir de bonnes notes à l'école pour les jeunes et décrochage

Réponses possibles	Pas du tout important	Peu important	Plutôt important	Très important	Pourcentage total dans l'échantillon
Décrocheurs	0,47 %	1,13 %	1,48 %	0,24 %	3,32 %
Non décrocheurs	3,22 %	30,48 %	57,57 %	5,41 %	96,68 %

Calculs de l'auteure d'après l'ELNEJ, cycle 8, 2009

Dans le questionnaire de l'ELNEJ, il y a une question qui concerne l'importance qu'accordent les jeunes au fait d'avoir de bonnes notes à l'école. Comme auparavant, commençons par regarder les résultats statistiques des jeunes de 14 et 15 ans qui ont déjà pris la décision de décrocher temporairement par le passé, par rapport aux jeunes de 14 et 15 ans de notre étude. Les options « plutôt important » et « très important » ont une légère avance avec 1,72% contre les options de moindre importance avec 1,60%.

En ce qui concerne les jeunes qui n'ont jamais pris la décision de décrocher, environ le tiers d'entre eux, versus tous les jeunes de 14 et 15 ans de notre population, accordent une moindre importance au fait d'avoir de bonnes notes, et les deux tiers optent pour une plus grande importance des bonnes notes.

Tableau 14
Importance des activités parascolaires des jeunes à l'école et décrochage

Réponses possibles	Pas du tout important	Peu important	Plutôt important	Très important	Pourcentage total dans l'échantillon
Décrocheurs	0,62 %	1,73 %	0,75 %	0,23 %	3,32 %
Non décrocheurs	7,80 %	29,02 %	38,94 %	20,92 %	96,68 %

Calculs de l'auteure d'après l'ELNEJ, cycle 8, 2009

Pour ce qui est de l'importance accordée aux activités parascolaires, 2,35% des jeunes de 14 et 15 ans qui ont décroché, par rapport aux jeunes de 14 et 15 ans de notre étude, n'accordent que peu ou pas d'importance aux activités parascolaires. Donc, moins de 1% des jeunes qui ont décroché accordent de l'importance à ces activités.

Moins de 37% des jeunes de 14 et 15 ans qui n'ont jamais décroché accordent que peu d'importance aux activités parascolaires, mais près de 60% d'entre eux disent au contraire s'y intéresser.

En résumé, ces quatre tableaux que nous avons fait, nous indiquent sur notre population de jeunes canadiens, que ceux qui ont choisit de ne pas décrocher avaient une tendance un peu plus marquée que ceux qui avaient décidé de quitter l'école momentanément, pour les amis, pour le fait d'avoir de bonnes notes, pour

l'implication dans des activités parascolaire et ils semblent avoir un sentiment d'appartenance un peu plus important.

Concernant les trois tableaux suivant, les tableaux 15, 16 et 17, nous y avons compilées des informations concernant les amis des jeunes qui travaillent, ceux qui consomment de l'alcool et ceux qui fument.

Tableau 15
Avoir des amis qui travaillent et décrochage

Réponses possibles	Aucun	Quelques uns	La plupart	Pourcentage total dans l'échantillon
Décrocheurs	0,37 %	2,25 %	0,70 %	3,32 %
Non décrocheurs	17,77 %	52,87 %	26,02 %	96,68 %

Calculs de l'auteure d'après l'ELNEJ, cycle 8, 2009

En ce qui concerne les amis des jeunes qui travaillent, 2,25% de ceux qui ont connu une période de décrochage, par rapport à toute la population de jeunes de 14 et 15 ans de notre étude, disent avoir quelques uns de leurs amis qui travaillent.

Parmi les jeunes qui ont décroché, c'est presque 70% des jeunes qui disent avoir quelques uns de leurs amis qui travaillent.

Parmi les jeunes de 14 et 15 ans qui n'ont jamais décroché, plus de 50% mentionnent avoir quelques amis qui travaillent, près de 17% aucun et environ 26% qui ont la plupart de leurs amis qui travaillent.

Tableau 16
Avoir des amis qui boivent de l'alcool et décrochage

Réponses possibles	Aucun	Quelques uns	La plupart	Tous	Pourcentage total dans l'échantillon
Décrocheurs	0,83 %	0,57 %	1,41 %	0,51 %	3,32 %
Non décrocheurs	30,29 %	36,59 %	22,85 %	6,95 %	96,68 %

Calculs de l'auteure d'après l'ELNEJ, cycle 8, 2009

Pour ce qui est d'avoir des amis qui boivent de l'alcool, les jeunes qui ont 14 et 15 ans et qui sont décrocheurs sont 0,83% à mentionner qu'aucun de leurs amis ne prend de l'alcool, 0,57% mentionnent que seulement quelques uns de leurs amis boivent mais 1,41% disent que la plupart de leurs amis boivent de l'alcool et 0,51% avancent que tous leurs amis boivent.

Parmi les jeunes qui ont décroché, près de 60% disent que la plupart de leur amis ou tous leurs amis boivent.

Lorsque nous regardons les taux des jeunes de 14 et 15 ans qui n'ont jamais décroché, par rapport toujours à notre population de jeunes de notre étude, environ le tiers des jeunes disent qu'aucun ou quelques uns de leurs amis ne boivent d'alcool, et le dernier tiers concerne la catégorie « la plupart » et « tous » les amis boivent de l'alcool.

Tableau 17
Avoir des amis qui fument des cigarettes et décrochage

Réponses possibles	Aucun	Quelques uns	La plupart	Tous	Pourcentage total dans l'échantillon
Décrocheurs	0,63 %	1,52 %	0,85 %	0,32 %	3,32 %
Non décrocheurs	60,50 %	31,28 %	4,32 %	0,58 %	96,68 %

Calculs de l'auteure d'après l'ELNEJ, cycle 8, 2009

Encore une fois, parmi les jeunes de 14 et 15 ans qui ont décroché, en comparaison avec la population de jeunes du même âge de notre étude, 1,52% des jeunes mentionnent avoir quelques amis qui fument et 0,63% qui ne touchent pas du tout à la cigarette. Il faut également mentionner que 1,17% d'entre eux disent que la plupart ou tous les amis fument.

Donc, parmi les jeunes qui ont décroché, près de 65% disent qu'aucun ou que quelques uns de leurs amis fument, mais plus du tiers des jeunes disent que la plupart ou tous les amis fument.

Maintenant, en regardant du côté des jeunes de 14 et 15 ans mais qui eux n'ont jamais connu de période de décrochage, 60,50% d'entre eux disent qu'aucun amis ne fume et environ le tiers mentionnent que quelques uns fument. Peu, environ 5% ont pour la plupart ou tous leurs amis qui fument.

Parmi les jeunes qui n'ont jamais décroché, seulement environ 5% d'entre eux mentionnent que la plupart ou tous leurs amis fument, contre 95% dont aucun ou quelques uns des amis fument.

12. LE DÉCROCHAGE ET LES VARIABLES DÉMOGRAPHIQUES

Dans notre étude, 50,04% des répondants sont des filles. Si nous prenons en compte le sexe des décrocheurs, les garçons ne montrent que légèrement une plus grande propension au décrochage avec 51,51% de décrocheurs masculins. L'âge est également assez bien partagé parmi les jeunes canadiens de notre étude puisque 50,24% de ceux-ci sont des jeunes de 15 ans.

Pour ce qui est de la répartition des décrocheurs dans le Canada à travers les provinces, nous n'avons pas obtenu l'autorisation de Statistique Canada de divulguer tous les taux.

Dans l'ensemble du Canada, les jeunes de notre étude, sont répartis de la façon suivante : 45 % d'entre eux vivent dans des villes de 500 000 habitants et plus, moins de 20 % vivent dans des villes de 100 000 à 499 999 habitants ou des villes de 30 000 à 99 999 habitants, et 16 % sont dans des secteurs ruraux.

La plupart des données analysées dans cette section font également partie de la prochaine section intitulée « Résultats ». Plusieurs de ces variables font partie intégrante des régressions qui y sont présentées. Elles ont été régressées une à une avec chacune des variables d'intérêt, et en regroupement comme variables de contrôle. Chaque variable d'intérêt a également été régressée avec la variable dépendante de décrochage. Nous présentons nos résultats complets au chapitre 5.

CINQUIÈME CHAPITRE

LES RÉSULTATS

Dans ce mémoire, nous voulons déterminer s'il existe un lien entre le décrochage scolaire des jeunes du secondaire et le travail. Du côté des jeunes de notre enquête, ils ont entre 14 et 15 ans. Le travail quant à lui est analysé sous plusieurs aspects. D'abord, le nombre d'heures travaillées, ensuite le type de travail exécuté et conséquemment le revenu gagné durant l'année scolaire. Toutes les régressions ont été faites avec les deux méthodes de régression probit et MCO.

1. VARIABLE D'INTÉRÊT

Nos variables d'intérêt concernent le travail du jeune. Dans le but de bien cerner tout l'aspect du travail qui peut intervenir dans la vie des jeunes, nous avons considéré d'abord les heures que les jeunes travaillent. À partir du nombre d'heures travaillées que l'enfant a indiqué dans son cahier réponse, nous avons construit 5 classes d'heures de travail possible : a) le jeune ne travaille pas, b) travaille de 1 à 10 heures, c) travaille de 10 à 20 heures, d) travaille de 20 à 30 heures et e) travaille 30 heures et plus. Nous avons généré une variable dichotomique pour chaque classe d'heure. Nous avons choisit ces classes d'heures pour quelles soient comparables avec les autres études faites sur le sujet.

Ensuite, le jeune pouvait indiquer le type de travail qu'il effectue parmi cinq types de travail possible : a) travailler dans un restaurant, b) travailler dans un magasin, c) travailler dans une entreprise familiale, d) travailler à faire de petits travaux (comme par exemple tondre la pelouse, faire du gardiennage), e) autres travail. Ce sont toutes des variables dichotomiques, et le jeune pouvait répondre oui à plus d'une question s'il avait pratiqué plus d'un travail. Ces types ou lieux de travail étaient pour le travail effectué durant l'année scolaire.

Les types de travail, dans le cadre du calcul du revenu des jeunes durant l'année scolaire, ont été classés en deux catégories. Premièrement, le travail effectué dans un restaurant et dans un magasin sont rémunérés au salaire minimum. Donc, toutes les heures travaillées et déclarées dans ces types de travail ont été comptabilisées, pour chaque jeune, au salaire minimum en vigueur à cette époque dans leurs provinces respectives. Pour les trois autres types de travail, nous avons établi nos calculs à la moitié du salaire minimum. Il n'existe, à notre connaissance, aucune recherche récente sur le sujet qui nous permettrait d'établir un salaire pour ces types de travail, aussi variés peuvent-ils être. Donc, en faisant les calculs nécessaires, nous obtenons le revenu que le jeune a gagné durant l'année scolaire. Plus loin dans cette section, nous traiterons de l'éventualité que les petits travaux, le travail fait en entreprise familiale ou les autres types de travaux soient calculés à des taux différents, et les conséquences qui peuvent s'en suivre.

2. VARIABLES DE CONTRÔLE

Les tableaux suivants représentent l'ensemble des variables de contrôle utilisées dans les régressions. Elles ont été choisies et traitées une à une, ainsi que régressées sur la variable dépendante de décrochage. Plusieurs de ces variables sont significatives lorsqu'elles sont régressées seules avec la variable dépendante. Le signe de leurs coefficients indique la corrélation que ces variables ont avec le décrochage. Il est à remarquer que les résultats obtenus par la méthode de régression des MCO montrent des résultats très semblables à ceux de la méthode de régression probit.

D'abord, les variables de contrôle sont classées en quatre catégories dont a) les variables démographiques, b) les variables « école », c) les variables familiales et d) les variables « amis ». Vient ensuite la variable du revenu du ménage.

Tableau 18
Régression des variables démographiques sur la variable dépendante

Variabes de contrôle à inclure	Catégories dichotomiques incluses	Catégorie de référence	Résultats Probit	Résultats MCO
Sexe du jeune	Fille	Garçon	-0,025 (0,152)	-0,002 (0,011)
Âge du jeune	15 ans	14 ans	0,276** (0,148)	0,019** (0,011)
Provinces	Terre-Neuve et Labrador	Alberta	0,492 (0,308)	0,031 (0,022)
	Île-du-Prince-Édouard		-0,062 (0,443)	-0,002 (0,015)
	Nouvelle-Écosse		0,166 (0,294)	0,007 (0,013)
	Nouveau-Brunswick		0,367 (0,352)	0,020 (0,023)
	Québec		0,496** (0,496)	0,032** (0,016)
	Ontario		0,204 (0,260)	0,009 (0,011)
	Manitoba		0,310 (0,310)	0,016 (0,017)
	Saskatchewan		0,183 (0,337)	0,008 (0,016)
	Colombie-Britannique		0,621** (0,308)	0,045** (0,027)
Régions	Région rurale	Ville de moins de 30 000 habitants	0,101 (0,234)	0,009 (0,022)
	Ville de 30000 à 99 999 habitants		0,064 (0,270)	0,006 (0,024)
	Ville de 100 000 à 499 999 habitants		-0,167 (0,222)	-0,012 (0,016)
	Ville de 500 000 habitants et plus		-0,148 (0,210)	-0,011 (0,016)

Les niveaux de significativité 1 %, 5 % et 10 % sont représentés respectivement par *, ** et ***.
Les écart-types sont entre parenthèses.

Toutes les variables de contrôle, sauf la variable revenu du ménage, sont des variables dichotomiques. Elles ont été choisies et analysées afin de faciliter leur interprétation. Les variables étaient pour la plupart de catégorie. Nous en avons fait des variables dichotomiques.

2.1 Les variables démographiques

Le tableau 18 représente la sélection des variables démographiques et leurs résultats suite à la régression effectuée avec la variable dépendante du décrochage, par les méthodes de régression probit et MCO.

Le tableau commence par le sexe du jeune, avec les garçons en référence. Le sexe ne semble pas influencer le décrochage dans notre échantillon.

Pour ce qui est de l'âge des jeunes, nous voyons des résultats significatifs pour les 15 ans. L'âge semble être en lien avec le décrochage.

Viennent ensuite les provinces de résidence des jeunes lors de la collecte des données. Nous avons pris la province de l'Alberta en référence à cause de son nombre d'observation moyen dans l'ensemble de toutes les autres provinces. Les deux résultats significatifs dans ce tableau se rapportent à la province du Québec et la Colombie-Britannique. Y résider semble être lié positivement avec le décrochage.

Et enfin, le type de région urbain/rural ne semble pas être en lien avec le décrochage.

2.2 Les variables relatives à l'école

Tableau 19
Régression des variables relatives à l'école sur la variable dépendante

Variabiles de contrôle à inclure	Catégories dichotomiques incluses	Catégorie de référence	Résultats Probit	Résultats MCO
Type d'école fréquentée	École publique	Autres type d'école	0,324** (0,153)	0,020** (0,009)
Objectif d'étude des jeunes	Finir le secondaire	Faire des études postsecondaires	0,806*** (0,207)	0,104** (0,040)
Aimer l'école	Je déteste l'école	J'aime beaucoup l'école	0,298 (0,297)	0,024 (0,025)
	Je n'aime pas beaucoup l'école		0,576** (0,268)	0,061** (0,029)
	J'aime un peu l'école		0,198 (0,253)	0,015 (0,018)
	J'aime bien l'école		-0,296 (0,274)	-0,014 (0,014)
Sentiment d'appartenance à l'école	Aucun	Beaucoup	0,906*** (0,305)	0,076** (0,034)
	Très peu		0,884*** (0,259)	0,072*** (0,022)
	Un peu		0,181 (0,253)	0,007 (0,009)

Les niveaux de significativité 1 %, 5 % et 10 % sont représentés respectivement par *, ** et ***.
Les écart-types sont entre parenthèses.

Le tableau 19 met en lumière la catégorie de variables relative à l'école pour laquelle nous avons sélectionné quatre variables qui nous apparaissent des éléments importants lors de l'analyse du décrochage scolaire des jeunes, à commencer par le type d'école que fréquentent les jeunes. Dans le questionnaire, c'est à la PMR que s'adresse la question du type d'école. Pour cette question, sept réponses sont possibles, dont a) l'école publique, b) l'école privée, c) l'école catholique, d) aucune école, e) l'école à la maison, f) l'enfant est en institution et enfin g) autre. La

majorité des élèves se retrouvent à l'école publique, c'est-à-dire 73,18%. Tous les autres choix de réponses ne représentent qu'une petite proportion des répondants. Nous avons donc décidé d'inclure dans notre modèle la variable dichotomique de la fréquentation de l'école publique et de mettre en référence toutes les autres réponses possibles citées plus haut. Cette variable est significative et aurait pour conséquence d'augmenter le décrochage scolaire.

Dans notre tableau, vient ensuite la question des objectifs d'étude des jeunes. Cette fois-ci, la question est posée directement au jeune dans son questionnaire écrit. On lui demande jusqu'ou il espère aller dans ses études. Six choix lui sont proposés a) terminer le premier cycle du secondaire b) terminer ses études secondaires c) obtenir un diplôme d'études collégiales d) obtenir un diplôme universitaire e) obtenir plus d'un diplôme universitaire et enfin f) autre. Comme nous étudions le décrochage scolaire au niveau d'étude du secondaire, nous avons décidé de scinder les choix de réponses en deux, en ajoutant une variable dichotomique à notre modèle correspondant aux choix d'étude concernant la complétion du secondaire par les jeunes, et en mettant en référence tous les autres choix relatifs aux études postsecondaires dans une variable dichotomique. Au niveau de la proportion, 65% des jeunes de notre étude, décrocheurs et non décrocheurs confondus, ont comme objectif d'études de terminer le secondaire, contre 35% qui envisageraient d'aller plus loin, tout en ne considérant toujours que les jeunes ont 14 et 15 ans. Il semble que chez les jeunes, n'avoir comme unique objectif que de finir le secondaire (plutôt que de poursuivre au postsecondaire) est en relation positive avec le décrochage.

Dans notre tableau, nous avons également inclus une autre question qui était directement posée aux jeunes. On leur demandait s'ils aimaient l'école. Ils pouvaient répondre a) je déteste l'école b) je n'aime pas beaucoup l'école c) j'aime un peu l'école d) j'aime l'école et e) j'aime beaucoup l'école. Ici, nous avons regardé le nombre moyen d'observation dans chaque réponse possible. Ce qui en a ressorti, c'est que la réponse « j'aime beaucoup l'école » avait été choisie un peu plus souvent que

les autres choix. Nous avons donc mise cette option de réponse en référence, bien qu'elle représente tout de même, parmi les choix disponibles, une option « extrême ». Nous avons inclus dans notre modèle les quatre autres réponses possibles.

Une autre question adressée aux jeunes concerne leur sentiment d'appartenance à l'école. On leur demande dans quelle mesure sont-ils attachés à leur école. Quatre réponses étaient possibles allant de pas du tout attaché à un grand sentiment d'appartenance. C'est ce grand sentiment d'appartenance qui a été mis en variable de référence puisqu'il correspondait au nombre moyen d'observation parmi les quatre réponses possibles. Les variables « pas du tout » et « très peu » sont toutes les deux significatives lorsque nous les régressons avec la variable de décrochage. Avoir peu de sentiment d'appartenance semble être en lien positivement avec le décrochage scolaire.

2.3 Les variables familiales

Les variables familiales sont présentées dans le tableau 20 à l'annexe A. Nous avons recueilli sept variables familiales, que se soit dans le questionnaire de la PMR ou du jeune, que nous avons traitées de façon à ce que nous puissions les utiliser dans notre régression. Commençons par la structure de la famille dans laquelle vivent les adolescents de notre population. La PMR avait dans son questionnaire à identifier avec qui le jeune vit. Dans ses choix de réponse, elle avait entre autres le choix « le jeune vit avec ses deux parents biologiques ». Au total, elle avait treize choix. Le choix des deux parents biologiques s'est montré à nous comme le meilleur choix à inclure dans notre modèle, et de garder sous la forme d'une seule catégorie tous les autres choix possibles. Vivre avec ses deux parents semble lié négativement avec le décrochage.

Nous avons décidé d'inclure aussi l'encouragement que prodiguent les parents aux enfants dans leurs études. Cette variable ne provient pas du questionnaire du

parent, mais bien du questionnaire du jeune. C'est donc l'appréciation que fait le jeune de l'encouragement reçu de ses parents. Nous avons traité cette variable afin de la rendre dichotomique. Ainsi, nous avons transformé la variable en quatre catégories qui se déclinent de cette façon : a) ne reçoit jamais ou rarement des encouragements b) reçoit parfois des encouragements c) est encouragé la plupart du temps et d) est encouragé tout le temps. Les résultats probit et MCO sont ici différents, mais les jeunes jamais encouragés semblent être également ceux qui ont le plus tendance à décrocher.

Comme elle présente une certaine significativité, la variable « âge de la PMR » nous a intéressée. Nous avons en fait trois catégories d'âge pour la PMR a) âgée entre 15 et 40 ans b) âgée entre 41 et 50 ans et c) âgée de 51 ans et plus. La variable « âgée entre 15 et 40 ans » a été mise en référence parce que nous voulions mettre l'une contre l'autre l'idée d'une PMR plus jeune et l'idée d'une PMR plus âgée, donc de plus de 40 ans. La majorité des PMR sont les mères des jeunes. La variable qui a été mise en référence implique que les mères avaient moins de 25 ans lors de la naissance de l'enfant. Les deux autres catégories d'âge pour la PMR implique quant à elle que les mères avaient plus de 26 ans. Nous pouvons raisonnablement penser à une plus grande maturité de la part de la PMR et à un meilleur statut socioéconomique lorsque l'âge de la PMR se rapproche de 30 ans lors de la naissance de l'enfant comparativement à 20 ans.

Les variables de niveaux de scolarité, tant pour la PMR que pour son conjoint, ont été traitées de la même façon. Quatre catégories ont été créées; a) niveau moindre que le secondaire b) niveau secondaire c) niveau postsecondaire et d) niveau collégial et universitaire. Par rapport à la référence (« niveau secondaire), il semble que lorsque la PMR a un niveau d'éducation inférieur au secondaire, le décrochage s'accroît. Pour le conjoint de la PMR, un plus haut niveau d'études est en lien avec un plus faible décrochage.

Nous nous sommes également intéressés au nombre d'heures de travail de la PMR durant une semaine normale. Six catégories ont été créées pour le nombre d'heures a) moins de 10 heures b) entre 10 et 19 heures c) entre 20 et 29 heures d) entre 30 à 39 heures e) entre 40 à 49 heures et f) plus de 50 heures. Travailler entre 10 et 20 heures ou entre 30 et 40 heures semble lié négativement au décrochage par rapport à travailler entre 20 et 30 heures.

Le nombre d'heures de travail pour le conjoint de la PMR a nécessité des regroupements. Trop peu d'entre eux travaillaient moins de 39 heures par semaine. Nous avons donc fait 3 catégories a) travailler de 0 à 39 heures par semaine b) travailler entre 40 et 49 heures par semaine et c) travailler plus de 50 heures par semaine. Rien de significatif ne peut être tiré de cette observation.

2.4 Les variables concernant les amis

Les variables concernant les amis sont incluses dans le tableau 21 qui suit. Nous avons retenu quatre aspects à inclure dans la section des variables concernant les amis. Premièrement, nous avons inclus une variable représentant l'importance des amis pour les jeunes de notre étude. Quatre catégories sont possibles : a) aucune importance b) pas très important c) assez importante et d) très important. Par rapport à la référence « assez important », si les amis n'ont « aucune importance », cela semble être en lien positif avec le décrochage (mais uniquement dans le cas du modèle probit).

Tableau 21
Régression des variables relatives aux amis sur la variable dépendante

Variabiles de contrôle à inclure	Catégories dichotomiques incluses	Catégorie de référence	Résultats Probit	Résultats MCO
Importance d'avoir des amis	Aucune importance	Assez important	0,949* (0,527)	0,166 (0,146)
	Pas très important		0,067 (0,361)	0,006 (0,033)
	Très important		-0,148 (0,155)	-0,011 (0,011)
Importance des activités parascolaires	Aucune importance	Très important	0,829*** (0,257)	0,062** (0,026)
	Pas très important		0,691*** (0,216)	0,045* (0,015)
	Assez important		0,200 (0,230)	0,007 (0,009)
Avoir des amis qui ont décroché	Aucun	Quelques uns	-0,878*** (0,191)	-0,095*** (0,032)
	La plupart		2,284*** (0,422)	0,745*** (0,092)
Avoir des amis qui travaillent	Aucun	Quelques uns	-0,299 (0,246)	-0,020 (0,014)
	La plupart		-0,241 (0,164)	-0,017 (0,011)
	Tous		0,126 (0,483)	0,012 (0,052)

Les niveaux de significativité 1 %, 5 % et 10 % sont représentés respectivement par *, ** et ***.
Les écart-types sont entre parenthèses.

Nous avons aussi inclus dans cette section quatre variables dichotomiques concernant l'importance des activités parascolaires. Nous avons créé les mêmes types de variables dichotomiques pour les activités parascolaires que pour l'aspect « importance d'avoir des amis ». Nous avons utilisé les mêmes quatre degrés d'importance a) aucune importance b) pas très important c) assez important et d) très important. Il semble évident que l'absence d'activité parascolaire est lié positivement au décrochage par rapport à la référence « très grande importance des activités parascolaires ».

Deux autres aspects directement liés avec notre étude et concernant les amis ont attiré notre attention a) avoir des amis qui ont décroché et b) avoir des amis qui travaillent.

2.5 Revenu familial

La variable « revenu familial » est une variable continue. Évidemment, les questions concernant le revenu du ménage sont posées à la PMR. Nous avons retenu celle qui inclut tous les types de revenus comme le revenu de la PMR, le revenu du conjoint, les allocations pour enfants, etc. Par contre, la question retenue n'inclut pas le revenu du jeune. Nous voulions traiter le revenu familial et le revenu du jeune durant l'année scolaire de façon séparée. Le revenu du jeune est considéré comme une variable d'intérêt, tandis que le revenu familial (tableau 22) fait partie des variables de contrôle. Le revenu familial, pris séparément, ne semble pas être lié au décrochage des jeunes.

Tableau 22
Régression de la variable revenu familial sur la variable dépendante

Variables de contrôle à inclure	Résultats Probit	Résultats MCO
Revenu familial	2.37e-06 (5.17e-06)	2.29e-06 (5.15e-06)

Les écart-types sont entre parenthèses.

3. LES RÉGRESSIONS

Cette section comporte nos trois résultats principaux. La première régression représente notre modèle à une variable d'intérêt simple, le jeune travaille ou ne travaille pas, contre la variable dépendante du décrochage. La deuxième régression

inclut cette fois comme variable d'intérêt les heures travaillées et les lieux de travail. Enfin, notre troisième régression considère le revenu gagné durant l'année scolaire par le jeune et encore une fois les lieux de travail. Sont incluses à chaque régression, de façon identique, les variables de contrôle.

La première régression comporte la variable dichotomique d'intérêt « travail », dont les résultats sont présentés dans le tableau 23. Donc dans ce premier tableau de régression, le fait qu'un jeune décide de travailler ou de ne pas travailler pendant l'année scolaire est analysé. Le travail d'été n'est pas inclus ici. Nous constatons que la variable n'est pas significative, tant pour la méthode de régression probit que pour la méthode de régression MCO. Toutes les variables de contrôle discutées précédemment y sont incluses, et tel que discuté. Ainsi, en interprétant cette régression, nous en arrivons à penser que le travail que font les jeunes n'est pas en lien avec le décrochage scolaire, pour les jeunes de 14 et 15 ans de notre étude, au Canada.

Tableau 23

Régression de la variable « Travail » avec les variables de contrôle

VARIABLES UTILISÉES	PROBIT	MCO
La variable « Travail »	0,182 (0,186)	0,011 (0,012)
VARIABLES DÉMOGRAPHIQUES	Incluses	Incluses
VARIABLES « ÉCOLE »	Incluses	Incluses
VARIABLES FAMILIALES	Incluses	Incluses
VARIABLES « AMIS »	Incluses	Incluses
REVENUS DU MÉNAGE	Incluse	Incluse

Les écart-types sont entre parenthèses.

La deuxième régression, tableau 24, inclut seulement les jeunes qui travaillent. Sont incluses les variables d'heures travaillées par le jeune durant l'année scolaire, en plus du type ou du lieu de travail dans lequel il évolue. Les variables

d'heures de travail intégrées dans le modèle sont les suivantes a) travailler de 1 à 10 heures et b) travailler plus de 20 heures. La variable de référence est « travailler de 10 à 20 heures ». Notons ici que pour mieux représenter les heures de travail des jeunes dans la régression, nous avons combiné deux catégories d'heures de travail : la catégorie « entre 20 à 30 heures de travail » et la catégorie « plus de 30 heures de travail », qui sont devenus la catégorie « travailler plus de 20 heures ».

Ensuite, considérons les lieux de travail. La catégorie mise en référence est une combinaison de deux catégories de lieux de travail, la catégorie « travail dans un magasin » et « travail dans une entreprise de service ».

Combinés aux variables de contrôle, les variables d'heures sont significatives à 1% avec la méthode probit. Paradoxalement, « travailler de 1 à 10 heures » semble lié positivement au décrochage par rapport à la référence « travailler de 10 à 20 heures », tout comme l'est « travailler plus de 20 heures ». « Faire de petits travaux » semble lié négativement au décrochage, par rapport à la référence « Travailler dans un magasin/entreprise de service »

Tableau 24
Régression des variables d'heures et de lieu de travail avec les variables de contrôle

Variables utilisées	Probit	MCO
Travailler de 1 à 10 heures	0,615* (0,357)	0,015 (0,013)
Travailler 20 heures et plus	0,588* (0,325)	0,026 (0,031)
Travailler dans un restaurant	0,427 (0,320)	0,006 (0,026)
Faire de petits travaux	-0,794** (0,376)	-0,030* (0,017)
Travailler dans l'entreprise familiale	0,601 (0,393)	0,017 (0,020)
Autre travail	0,180 (0,382)	-0,007 (0,021)
Variables démographiques	Incluses	Incluses
Variables « école »	Incluses	Incluses
Variables familiales	Incluses	Incluses
Variables « amis »	Incluses	Incluses
Revenus du ménage	Incluse	Incluse

Les niveaux de significativité 1 %, 5 % et 10 % sont représentés respectivement par *, ** et ***.

Les écart-types sont entre parenthèses.

Dans le tableau 25, nous reprenons encore une fois les lieux de travail mais cette fois-ci avec le revenu gagné par les jeunes. Encore une fois, la variable concernant les petits travaux est significative et négative. En revanche, le revenu que le jeune gagne durant l'année scolaire n'est pas du tout significatif. Nous pouvons penser que comme plusieurs de ceux qui travaillent font de petits travaux, les montants ainsi gagnés par les jeunes ne sont pas suffisants pour induire une dépendance aux revenus gagnés qui inciterait les jeunes à quitter l'école. Nous croyons que l'argent gagné sert soit à s'offrir des sorties par exemple, ou bien à payer certains frais scolaires tels des livres ou des vêtements, mais ne prend pas la place d'un revenu en tant que tel dans la famille.

Tableau 25
Régression des variables de revenus durant l'année scolaire et de lieu de travail avec
les variables de contrôle

VARIABLES UTILISÉES	PROBIT	MCO
Revenus gagnés durant l'année scolaire	-7.14e-05 (5.35e-05)	-2.27e-06 5.67e-06
Travailler dans un restaurant	0,530 (0,341)	0,012 (0,034)
Faire de petits travaux	-0,877** (0,394)	-0,032* (0,017)
Travailler dans l'entreprise familiale	0,595 (0,398)	0,017 (0,019)
Autre travail	0,192 (0,396)	-0,007 (0,019)
VARIABLES DÉMOGRAPHIQUES	Incluses	Incluses
VARIABLES « ÉCOLE »	Incluses	Incluses
VARIABLES FAMILIALES	Incluses	Incluses
VARIABLES « AMIS »	Incluses	Incluses
REVENUS DU MÉNAGE	Incluse	Incluse

Les niveaux de significativité 1 %, 5 % et 10 % sont représentés respectivement par *, ** et ***.

Les écart-types sont entre parenthèses.

En résumé, peu de résultats liés au travail du jeune sont significatifs.

Dans le tableau 23, le modèle nous montre que le fait de travailler n'a pas de relation avec le décrochage. Dans le tableau 25, le modèle nous indique que le revenu gagné par le jeune n'a pas non plus de relation avec le décrochage scolaire. Dans le tableau 24, les heures travaillées ont une influence sur le décrochage scolaire. Faire de petits travaux est significatif et est lié négativement au décrochage. Cependant manifestement, l'argent tiré du travail ne fait pas de différence notable dans la vie des jeunes, alors que les heures travaillées, oui. Dans la mesure où les heures sont une ressource limitée et évidemment, dans la mesure où les jeunes travaillent trop d'heures, le travail peut devenir problématique pour leurs études.

À noter que dans le questionnaire de l'enquête, on demandait aux jeunes de mentionner quels types de travail ils font durant l'été. Les choix possibles étaient 1) travailler dans un restaurant, 2) travailler dans un magasin, 3) travailler dans l'entreprise familiale, 4) travailler dans une station service, 5) travailler dans un camp d'été, 6) travailler dans un hôpital, 7) travailler dans une entreprise de construction, 8) faire de petits travaux et 9) autre travail d'été. En choisissant la catégorie « travailler dans un restaurant » comme catégorie de référence, et en ajoutant toutes les variables de contrôle, on ne trouve aucun type d'emploi significatif.

4. Les types de travail rémunérés à un taux différents du salaire minimum

Lorsque nous avons calculé les revenus des jeunes durant l'année scolaire, nous avons utilisé le salaire minimum en vigueur dans leurs provinces respectives. Pour les travaux effectués dans les restaurants, les magasins et les entreprises de services, nous avons utilisé le salaire minimum. Pour les autres types ou lieux de travail, nous avons statué que nous allions utiliser la moitié de la valeur du salaire minimum comme taux horaire. Nous avons utilisé ces taux, salaire minimum et une demie du salaire minimum, pour calculer le revenu gagné durant l'année scolaire, tel qu'exposé dans le tableau 25.

Cependant, aucune règle ne régit la rémunération des petits travaux effectués par les jeunes, ni le travail en entreprise familiale, pas plus que les autres types de travaux. Très peu d'études ont cherché à mettre en lumière la façon dont les employeurs de ces jeunes les rémunèrent. Dans son étude, Yuen (2003) a montré que le salaire moyen des jeunes de 16 à 19 ans au Canada en 1988 était de 6,78\$ de l'heure, alors que le salaire minimum dans les provinces en 1988 oscillait entre 4,00\$ et 5,39\$ de l'heure. L'âge des jeunes de l'étude de Yuen(2003) est plus élevé que la nôtre, et les tâches effectuées sont différentes, ce qui rend la comparaison difficile.

À défaut de pouvoir compter sur des sources sûres au sujet du revenu des jeunes qui font des travaux qui ne sont pas régis par la loi, nous avons décidé de refaire le calcul du revenu des jeunes, basés cette fois sur des taux différents. Le travail dans les restaurants, les magasins et les entreprises de services est toujours au salaire minimum, mais les autres types de travail ont été calculés à un quart du salaire minimum, puis les trois quarts du salaire minimum et enfin à une fois et demie le taux du salaire minimum. Ces trois nouveaux taux de salaire ont été intégrés dans le calcul du revenu de l'année scolaire, et la régression du modèle s'est faite exactement comme plus haut, c'est-à-dire avec les variables de types d'emploi et les variables de contrôle. Aucune de ces trois régressions supplémentaires n'a apporté d'élément significatif. À la lumière de ces régressions, nous pensons donc que le revenu généré par le travail n'est pas un élément déterminant dans la recherche de relation entre le travail des jeunes et le décrochage scolaire.

5. PROCESSUS

L'éducation des enfants est un processus, une évolution, selon Gilbert et al. (1993). D'ailleurs ce processus se poursuit tout au long de notre vie d'adulte. C'est entre autres pour cette raison que nous avons voulu vérifier l'incidence du travail sur le décrochage scolaire avec des jeunes de 14 et 15 ans. En validant l'importance que les jeunes accordent au travail à cet âge, cela peut nous aider à mettre en place des mesures qui permettraient de mieux encadrer les jeunes et leur travail durant l'année scolaire, afin de les protéger des effets négatifs du travail. Ces normes pourraient également s'adapter à la réalité des jeunes de 16 ans. Lorsque la fin des études secondaires arrive, le travail devient de plus en plus attirant pour certains jeunes.

Selon Card (2001), on trouve de meilleurs résultats en éducation, quand justement le système d'éducation est utilisé pour identifier les aspects hétérogènes des différents jeunes. Par exemple, certains vont décrocher si les lois obligatoires

d'enseignements sont modifiées pour passer de 16 à 18 ans, d'autres jeunes auraient poursuivi leurs études s'ils avaient été physiquement plus près d'une université, ou encore des jeunes ne poursuivront pas leurs études parce qu'ils n'ont pas une famille pour les appuyer, ou bien ils viennent d'une famille qui ne valorise pas l'éducation. Donc, plutôt que de se concentrer sur seulement une cause, il faudrait plutôt conceptualiser le décrochage en tant que variables multifactorielles.

D'ailleurs, dès le niveau primaire, des actions peuvent être prises pour contrer le décrochage scolaire. Par exemple, un suivi actif des enfants en difficulté à l'école et une valorisation constante des études, ou du moins de l'obtention de diplôme d'études secondaires générales ou spécialisées.

Des études mentionnent que si le salaire minimum est plutôt élevé et que le marché de l'emploi se porte bien, le jeune pourrait quitter l'école et sans trop de difficulté se trouver un emploi. Mais ces conditions macroéconomiques ne sont pas toujours réunies. Et d'ailleurs, dans l'étude de Dagenais et al. (1999) entre autres, travailler que quelques heures par semaine tend à diminuer le décrochage scolaire.

Réduire le salaire minimum des jeunes de moins de 18 ans n'est pas une garantie de diminution du décrochage scolaire. Dans notre étude, nous avons modulé le taux horaire gagné par les jeunes et nous n'avons en aucun cas obtenu des résultats significatifs. En revanche, réduire le salaire minimum des jeunes pourrait non seulement nuire aux jeunes qui fonctionnent bien avec le tandem travail/études, mais aussi nuire aux enfants et aux jeunes de milieux défavorisés qui ont besoin de ce revenu pour se procurer ce dont ils ont besoin pour aller à l'école.

6. LIMITES DES RÉSULTATS

Nous avons des aspects de notre recherche sur lesquels réfléchir. Premièrement, l'échantillon sur lequel nous avons travaillé, (données non pondérées) compte 2501 individus âgés de 14 et 15 ans. De plus, nous avons un pourcentage de décrochage de 3,32%. Nous avons donc moins de 100 individus qui décrochent dans notre échantillon. Lorsque les données sont pondérées, la population comporte plus de 500 000 individus de 14 et 15 ans, et plus de 19 000 décrocheurs.

De plus, nous devons envisager un problème d'endogénéité et l'utilisation de variables instrumentales.

6.1 Le nombre de décrocheurs

Nous pensons que nos résultats sont non significatifs dans la majorité des cas parce que les individus de notre enquête n'ont que 14 et 15 ans. Aussi, environ 70% des jeunes déclarent ne pas travailler. Seulement 3,32% disent décrocher. Ceci est un ensemble de caractéristiques nous amenant la réflexion. Une interprétation des résultats serait peut-être plus facile avec plus d'individus dans les données. On doit considérer la validité des résultats et les conséquences de la généralisation à la hauteur d'une population. Une des conséquences importantes de la petite taille des échantillons, est la marge d'erreur plus grande lorsque l'on étend notre étude à la population. Bien sûr, un critère important à retenir lorsque l'on est face à un petit échantillon est l'homogénéité de la population étudiée et son échantillon. En revanche, nous avons confiance aux méthodes statistiques qu'utilise Statistique Canada en construisant des échantillons probabiliste et en utilisant des stratégies « par grappe » et « par stratification ».

6.2 Les variables instrumentales

Nous envisageons un problème d'endogénéité dans notre recherche, ce qui amènerait un biais dans les estimateurs. Trois causes sont principalement identifiées, a) une ou des variables omises dont les effets se retrouvent dans le terme d'erreur, b) une variable indépendante qui détermine une variable dépendante et cette dernière qui détermine à son tour la variable indépendante, ce qu'on appelle une causalité inverse et c) une erreur de mesure.

Pour corriger le problème d'une variable omise ou d'une causalité inverse, nous pourrions recourir à une méthode avec variables instrumentales. La propriété essentielle d'une variable instrumentale est d'être corrélée à la variable explicative endogène, mais pas avec la variable expliquée. Pour chaque variable endogène on doit avoir une variable instrumentale. Pour qu'un instrument soit valide, il doit être non-corrélé avec le terme d'erreur, sinon les estimateurs ne seront pas consistants. S'il n'existe qu'une faible corrélation entre l'instrument et la variable endogène, nous n'aurons qu'un instrument faible, qui n'aura que peu d'effet sur les estimateurs biaisés. Mais une forte corrélation fera que notre instrument sera dit pertinent. L'utilisation d'instrument faible n'est la plupart du temps pas conseillée puisqu'elle peut entraîner des conséquences négatives importantes sur l'estimateur IV.

Dans l'éventualité où nous prenons en compte les différentes caractéristiques des jeunes, nous pouvons considérer leurs goûts personnels. Par exemple, certains peuvent préférer l'école ou bien au contraire le travail, sans que cette préférence ne soit identifiée et intégrée dans la régression, créant ainsi un problème d'endogénéité potentiel. En économie de l'éducation, le talent, l'intelligence et la persévérance sont souvent pointée du doigt comme étant des variables omises. En revanche, si nous arrivons à trouver une base de données assez complète, dans le sens où elle nous permet de traduire ces préférences ou caractéristiques sous formes de variables, nous arriverons à réduire ces problèmes d'endogénéité suite à une variable omise.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons pris en considération lors de l'analyse de nos résultats les conséquences sur nos paramètres de la présence de variables endogènes. Nous ne sommes pas parvenus à identifier des variables instrumentales fortes. Et au risque d'utiliser des variables instrumentales faibles, nous avons préféré ne pas en utiliser. Cependant, en conséquence, nous n'avons relevé aucun lien de causalité entre variables indépendantes et décrochage, mais uniquement des corrélations.

CONCLUSION

Dans notre mémoire, nous avons voulu déterminer si le travail que font les élèves de 14 et 15 ans durant l'année scolaire avait une influence sur le décrochage scolaire. Les études consultées sur le sujet n'arrivaient pas à un consensus.

D'abord, nous avons fait les régressions nécessaires relativement aux heures de travail que font les jeunes. Nous avons fait des classes d'heures comparables à ce que l'on retrouve dans la littérature en général sur le sujet. Le classement des heures est important parce que le taux de décrochage varie en fonction du nombre d'heures travaillées. Par exemple, travailler de une à dix heures n'a pas le même effet que de travailler plus de 30 heures par semaine, selon les études. Nos résultats significatifs, moins nombreux que ceux des auteurs consultés comme Dagenais *et al.* (2000) par exemple, vont dans le même sens. Travailler plus 20 heures par semaine semble lié positivement au décrochage.

Ensuite, nous avons régressé le type de travail que font les jeunes. Nous avons trouvé que « faire de petits travaux » est significativement lié au décrochage.

Ayant les heures travaillées chaque semaine par les élèves et leur type d'emploi, nous avons calculé le revenu durant l'année scolaire des jeunes. Nous avons régressé ce revenu sur la variable dépendante de décrochage, par les méthodes probit et MCO. Nous n'avons obtenu aucun résultat significatif. Le revenu gagné par le jeune ne semble pas en lien avec le décrochage.

À la lumière des résultats obtenus dans cette étude, il semble important de se pencher sur des recommandations dont l'OCDE (2008) a fait part au Canada, dans le but de contrer le décrochage. On peut y lire 5 éléments qui suscitent la réflexion. Premièrement, les provinces devraient favoriser une plus grande intégration des

jeunes de moins de six ans, provenant de milieux défavorisés principalement, à un programme d'éducation de la petite enfance, et faire un suivi au primaire. Évidemment, nous nous retrouvons ici au début du processus éducationnel. Deuxièmement, repousser l'âge obligatoire de la fréquentation scolaire de toutes les provinces à 18 ans dans le but d'encourager les élèves à obtenir un diplôme. Le développement de d'autres cheminements professionnels pourrait aider les jeunes qui ne désirent pas étudier au post secondaire à faire un choix de carrière et obtenir un diplôme secondaire. Troisièmement, L'OCDE estime que les jeunes de moins de 14 ans ne devraient pas travailler, et qu'il faudrait déterminer des limites de travail durant les études plus strictes. Quatrièmement, aux endroits où le marché du travail est très vigoureux, des bourses pourraient être offertes aux jeunes qui persévèrent, afin de diminuer leurs coûts d'opportunités. Et enfin, l'OCDE encourage les entreprises à travailler en partenariat avec les intervenants du système scolaire afin que ce dernier réponde bien aux besoins du marché du travail.

Tel que discuté dans les résultats, l'aspect travail ne semble pas lié de façon évidente dans notre étude au décrochage. La section « processus » invite à ajouter des éléments à prendre en considération dans le décrochage. Certains de ces éléments se retrouvent dans notre liste de variables de contrôle. Par exemple, dans la liste des variables les plus importantes on remarque le sentiment d'appartenance à l'école, le fait de vivre avec ses deux parents biologiques, le niveau de scolarité de la PMR et l'importance des amis sont tous des aspects à ne pas négliger.

BIBLIOGRAPHIE

- Belzil, C., (2004), Un modèle économétrique dynamique de l'abandon scolaire au Québec et en Ontario. *L'actualité économique*, 80(2-3), 363-381.
- Bushnik, T., (2003), Étudier, travailler et décrocher : Relation entre le travail pendant les études secondaires et le décrochage scolaire. Statistique Canada, Site téléaccessible à l'adresse <
<http://www.publications.gc.ca/Collection/Statcan/81-595-MIF/81-595-MIF2003004.pdf>>. Consulté le 24 septembre 2014.
- Card, D. (2001) Estimating the return to schooling: progress on some persistent problems. *Econometrica*, 69:1137–1160.
- Campolieti, M., Fang, T., Gunderson, M., (2009). How minimum wages affect schooling-employment outcomes in Canada, 1993-1999. *Journal of labor research*. XXVI(3), 533-545.
- Campolieti, M., Gunderson, M., Riddell, C., Minimum wage impacts from a prespecified research design: Canada 1981-1997. *Industrial relations* 45(2)
- Chanyoung, L., Orazem, P.F., (2010) High school employment, school performance, and college entry, *Economics of education review*, 29, 29-39.
- Chaplin, D.D., Turner M.D., Pape, A.D., (2003) Minimum wage and school enrolment of teenagers: a look at the 1990's. *Economics of education review* 22, 11-21
- Crépon, B. (2005) *Économétrie linéaire*, Site téléaccessible à l'adresse suivante, <
<http://www.crest.fr/ckfinder/userfiles/files/Pageperso/crepon/poly20052006.pdf>>, Consulté le 19 avril 2015.
- Dagenais, M., Montmarquette, C., Parent, D., Viennot-Briot, N., (1999). Travail pendant les études, performance scolaire et abandon. Montréal : Cirano.
- D'Amico, R. (1984) Does employment during high school impair academic progress? *Sociology of education*, July 1984, Washington D.C. 57, 152-164.
- L'Encyclopédie Canadienne (s.d.). Site de l'Apprentissage au Canada du XVIIe au XIXe siècle. Site télégraphique accessible à l'adresse
<http://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/>>. Consulté le 30 novembre 2014.

- Franke, S. (2004). *Emploi du temps et transitions au cours de la vie - Les études, le travail et la combinaison études-travail chez les jeunes*. (1998 : 3) Ottawa : Statistique Canada, Division de la statistique sociale, du logement et des familles.
- Gingras, Y., Bowlby, J., et Robertson, H. (2000). *Le décrochage scolaire : définitions et coûts*. Hull : Développement des ressources humaines du Canada, Direction générale de la recherche appliquée.
- Gilbert, S., Barr, L., Clark, W., Blue, M. et Sunter, D. (1993). *Après l'école - Résultats d'une enquête nationale comparant les sortants de l'école aux diplômés d'études secondaires âgés de 18 à 20 ans*. Ottawa : Ressources humaines et travail Canada.
- Gouvernement de l'Alberta (s.d.). *Education act*. Site téléaccessible à l'adresse <http://www.qp.alberta.ca/1266.cfm?page=e00p3.cfm&leg_type=Acts&isbncln=9780779769346>. Consulté de 7 avril 2015.
- Gouvernement du Canada, Centre d'information sur les diplômes internationaux au Canada (s.d.). Site téléaccessible à l'adresse <<http://cicdi.ca/docs/PTeducation/Canada-Systemes-d-education-PDF.pdf>>. Consulté le 19 décembre 2015.
- Gouvernement du Canada (2009). *Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*. Ottawa : Statistique Canada, Division des enquêtes spéciales.
- Gouvernement du Canada (2009). *Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes. – Guide de l'utilisateur des microdonnées, Cycle 8*, Ottawa : Statistique Canada, Division des enquêtes spéciales.
- Gouvernement du Canada (s.d.). *Taux de salaire minimum au Canada*. Site téléaccessible à l'adresse <<http://srv116.services.gc.ca/dimt-wid/sm-mw/rpt3.aspx?lang=fra>>. Consulté le 11 janvier 2015.
- Gouvernement du Canada (s.d.). *Site d'Emploi et Développement social Canada*. Site téléaccessible à l'adresse <<http://www4.rhdcc.gc.ca/.3ndic.1t.4r@fra.jsp?iid=32>>. Consulté le 5 février 2015.
- Gouvernement du Canada (s.d.). *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*. Site téléaccessible à l'adresse <<http://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/342/PCEIP-International-Report-2014-FR.pdf>>. Consulté le 27 février 2015.

- Gouvernement du Canada (s.d.). L'enseignement secondaire au Canada : Guide de transfert des élèves. Site téléaccessible à l'adresse <<http://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/184/guide-transder-2004-05.pdf>>. Consulté de 2 avril 2015.
- Gouvernement du Québec (s.d.). Rapport Parent – Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Site téléaccessible à l'adresse suivante, <http://classiques.uqac.ca/contemporains/quebec_commission_parent/rapport_parent_1/rapport_parent%20_vol_1.pdf>. Consulté le 15 avril 2015.
- Gouvernement du Québec (s.d.). Bulletin statistique de l'éducation Numéro 14 – Le décrochage scolaire. Site téléaccessible à l'adresse suivante, <http://www.mels.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/bulletin-statistique-de-leducation-no-14-le-decrochage-scolaire/?tx_ttnews%5Blang%5D=&cHash=614560fe7edd7b19939f6b694c825a7c>, Consulté le 11 avril 2015.
- Gouvernement du Québec (s.d.). Normes de travail pour les enfants du Canada. Site téléaccessible à l'adresse <https://www.travail.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/Documents/normes_travail/travail_enfants/annexe5.pdf>. Consulté le 20 janvier 2015.
- Gouvernement du Québec (s.d.). Loi sur l'instruction publique au Québec. Site téléaccessible à l'adresse <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/I_13_3/I13_3.html>. Consulté le 7 avril 2015.
- Gouvernement du Québec (s.d.). Réseau d'information pour la réussite éducative, Site téléaccessible à l'adresse suivante, <<http://rire.ctreq.qc.ca/le-decrochage-scolaire-version-integrale/>>, Consulté de 26 janvier 2015.
- Gujarati, D. N., (2004). *Économétrie*. (Trad. Par M. Bernier). New-York : Éditions De Boeck Université, p542.
- Gundersin, M. (2005). Le salaire minimum au Canada : Théorie, données et orientations, (s.l.)
- Hankivsky, O. (2008). Cost estimates of dropping out of high school in Canada. Site téléaccessible à l'adresse <<http://www.ccl-cca.ca/pdfs/OtherReports/CostofdroppingoutHankivskyFinalReport.pdf>>. Consulté le 15 avril 2015.
- Haveman, R., Wolfe, B. (1984). Accounting for the social and non-market benefits or education. Site téléaccessible à l'adresse

- <<http://www.oecd.org/innovation/research/1825109.pdf>>. Consulté le 6 janvier 2015.
- Hurlin, C. (2003). Modèles dichotomiques univariés – Modèles Probit, Logit et Semi-paramétriques. Orléans : Université d’Orléans.
- Marsh, H. Employment during high school : character building or a subversion of academic goals?, *Sociology of education*, July 1991, Washington D.C. 64, 172-189.
- Ministère du Travail du Québec (s.d.). Document de réflexion sur le travail des enfants au Québec (1998)
<https://www.travail.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/Documents/normes_travail/travail_enfants/enfants.pdf> Consulté le 19 janvier 2015
- Monmarquette, C., Viennot-Briot, N., Dagenais, M., (2007), Dropout, school performance, and working while in school, *The review of economics and statistics*, 89(4), 752-760.
- Moulin, S., Doray, P., Prévost, J.-G., Delavictoire, Q. (2014) La propagation internationale d’une représentation. Le cas du décrochage scolaire. *Histoire & Mesure*, XXIX-1, 139-166. Document téléaccessible à
<<http://histoiremesure.revues.org/4958>>.
- OCDE (2008), Des emplois pour les jeunes – Canada : Éditions OCDE.
http://www.oecd-ilibrary.org/employment/des-emplois-pour-les-jeunes-jobs-for-youth-canada-2008_9789264046726-fr.> 5 février 2015.
- OCDE (2011), Regards sur l’éducation 2011 : Panorama, Éditions OCDE.
<http://dx.doi.org/10.1787/eag_highlights-2011-fr>. Consulté le 6 janvier 2015
- Oreopoulos, P. (2005). Législation canadienne de l’école obligatoire et incidence sur les années de scolarité et le futur revenu du travail. Ottawa : Statistiques Canada, Division des études sur la famille et le travail.
- Ouellet, E., (2005). *Guide d’économétrie appliquée pour Stata*. Site téléaccessible à l’adresse <<http://sceco.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/sciences-economiques/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/GuideEconometrieStata.pdf>>. Consulté le 12 avril 2015.
- Parent, D. (2006). Work while in high school in Canada: its labour market and educational attainment effects. *Canadian Journal of Economics* 39(4), 1125–1150.

- Ressources humaines et Développement des compétences Canada (s.d.).
<http://srv116.services.gc.ca/dimt-wid/sm-mw/intro.aspx?lang=fra>
- Sunter, D. (1993). École, travail et décrochage. *L'emploi et le revenu en perspective*, 5(2), 69-79.
- Turner, M. D., (1994). The effects of part-time work on high school students' academic achievement. *The journal of human resources* 27(4). 295-315.
- William H. Greene, *Econometric analysis*, New York University, Pearson Education Inc., Upper Saddle River, New Jersey 07458, 2003
- Yuen, T. (2003). The effect of minimum Wages on youth employment in Canada: A panel study. *The journal of human resources* 38(3). 647-672.

ANNEXE

Tableau 20
Régression des variables relatives à la famille sur la variable dépendante, Canada

Variables de contrôle à inclure	Catégories dichotomiques incluses	Catégorie de référence	Résultats Probit	Résultats MCO
Structure familiale	Demeurer avec ses deux parents biologiques	Autres	-0,712*** (0,148)	-0,056*** (0,015)
Encouragement de la part des parents	Jamais ou rarement encouragé	La plupart du temps encouragé	0,772** (0,423)	0,153 (0,115)
	Encouragement parfois		-0,085 (0,451)	-0,009 (0,046)
	Encouragement tout le temps		-0,356** (0,182)	-0,0301 (0,019)
Âge de la PMR	Entre 41 et 50 ans	Entre 15 et 40 ans	-0,325** (0,160)	-0,026* (0,014)
	Plus de 51 ans		-0,498* (0,260)	-0,035** (0,016)
Niveau de scolarité de la PMR	Niveau moindre que le secondaire	Niveau secondaire	0,604** (0,262)	0,072** (0,035)
	Niveau postsecondaire		0,316 (0,287)	0,030 (0,029)
	Niveau collégial et universitaire		-0,187 (0,219)	-0,011 (0,014)
Niveau scolaire du conjoint de la PMR	Niveau moindre que le secondaire	Niveau secondaire	-0,132 (0,281)	-0,013 (0,026)
	Niveau postsecondaire		-0,289 (0,205)	-0,025 (0,017)
	Niveau collégial et universitaire		-0,574*** (0,171)	-0,040*** (0,013)

Variables de contrôle à inclure	Catégories dichotomiques incluses	Catégorie de référence	Résultats Probit	Résultats MCO
Nombre d'heures de travail de la PMR	Moins de 10 heures	Entre 20 et 29 heures	-0,243 (0,323)	-0,020 (0,024)
	Entre 10 et 19 heures		-0,650** (0,286)	-0,038** (0,017)
	Entre 30 à 39 heures		-0,422** (0,206)	-0,030** (0,017)
	Entre 40 à 49 heures		-0,208 (0,215)	-0,018 (0,019)
	50 heures et plus		0,120 (0,248)	0,013 (0,028)
Nombre d'heures de travail du conjoint	Entre 0 à 39 heures	Plus de 50 heures	-0,416 (0,368)	-0,025 (0,016)
	Entre 40 et 49 heures		-0,133 (0,154)	-0,010 (0,012)

Les niveaux de significativité 1 %, 5 % et 10 % sont représentés respectivement par *, ** et ***.